

PARTENAIRE

RTE

PAYSAGISTE

Alexandre Laban

ENCADRANT

Vincent Tricaud

CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

Bertrand Folléa, responsable de la Chaire
tél : 06 12 19 05 08
b.follea@ecole-paysage.fr / bfollea@gmail.com

Émilie Bonnet, chef de projet
tél : 01 39 24 62 05 - 06 83 32 57 76
e.bonnet@ecole-paysage.fr

<http://www.ecole-paysage.fr>

Introduction

Pour répondre aux besoins de raccordement des énergies renouvelables, RTE a programmé la réalisation d'une extension d'un poste électrique à Blanzac-lès-Matha en Charente-Maritime. L'ensemble de ces équipements prend place dans un contexte de lisière agri-urbaine, avec des champs et vignes, une rivière, une zone Natura 2000, mais aussi des lotissements et équipements agro-industriels à proximité immédiate.

Ma mission en tant que paysagiste est de réaliser un travail de recherche-action qui prend en considération les attentes d'un territoire rural déjà concerné par la présence d'infrastructures électriques et industrielles.

La première étape de ce travail est une phase d'analyse que j'ai découpée en deux temps.

Premièrement, l'analyse commence par une étude du contexte pour cerner les enjeux du projet envisagé par RTE.

Deuxièmement, l'analyse prend la mesure du grand paysage. La compréhension du territoire permet de cerner ses enjeux et ses dynamiques d'évolutions. Il est nécessaire d'en prendre connaissance et d'en tirer des conclusions pour descendre progressivement dans les échelles afin de comprendre les enjeux paysagers autour de Blanzac-lès-Matha.

Finalement, riche de notre analyse territoriale, l'objectif est de définir les premières orientations pour inscrire harmonieusement le futur poste. Ceci en s'appuyant sur

une concertation avec les habitants qui cohabitent déjà avec un poste électrique. La proposition devra apporter des solutions et notamment faire perdurer leur sentiment de « bien-être » malgré l'extension du poste électrique (environ 2ha supplémentaire).

Sommaire

Contexte de l'étude 7

2030 : développer les énergies renouvelables	8-9
Composer avec l'existant et limiter les nouvelles emprises	10-13
Un territoire optimal pour les énergies renouvelables	14-15
Blanzac-lès-Matha, un territoire rural loin des grandes villes...	16-17
... mais tout près de plusieurs services de proximité	18-19
Une zone de développement envisagée par les documents d'urbanisme	20-23

Un projet vivement contesté	43
Améliorer le quotidien des habitants	47-59
L'extension du poste comme levier d'aménagement	60-77
Différents partenaires au service d'un projet de paysage	78-79
Un point de départ pour des projets de paysages à plus grande échelle	80-81

La rivière de l'Antenne : une continuité arborée en milieu agricole 25

7 unités paysagères en Charente-Martime	26-27
La viticulture ouvre le paysage	28-29
Quelle est la place de l'arbre dans ce paysage agricole ?	30-31
Une zone naturelle protégée aux abords du projet	32-33
L'Antenne : une rivière pas si naturelle	34
Une continuité paysagère peu visible in situ ?	35-37
Une diversité de sols dans la commune	38-39

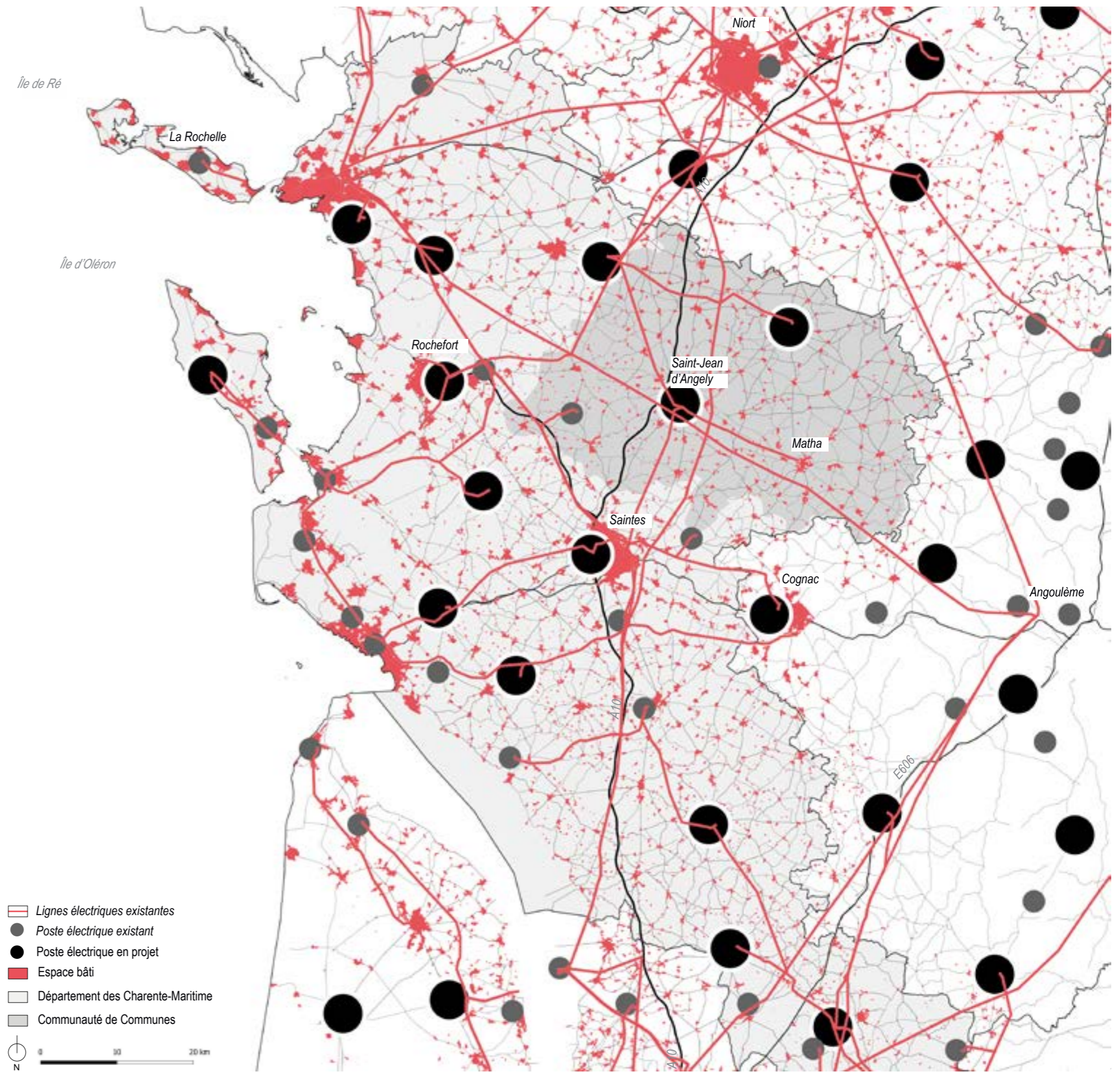
Un poste électrique peut-il être porteur d'un projet de paysage ? 41

Une étude au plus près des préoccupations des riverains	42
---	----

2030 : DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) exprime les orientations en matière de politique énergétique en France. L'Etat fixe l'objectif suivant : 33 % des énergies consommées en 2030 seront issues des énergies dites renouvelables. Depuis quelques années, le nombre de projets dédiés à ces énergies se multiplie sur le sol français. Cet objectif national entre en résonance avec les objectifs européens qui visent sensiblement le même pourcentage afin d'atteindre progressivement la neutralité carbone en 2050.

Des territoires, comme la Nouvelle-Aquitaine ont des prédispositions qui favorisent l'implantation de nouvelles énergies (ensoleillement, force des vents et prix du foncier). Les points de production énergétique sont en forte croissance sur ce territoire. C'est pourquoi, le Réseau de Transport de l'Électricité (RTE) a établi des schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR). C'est naturellement le cas en Nouvelle-Aquitaine et notamment en Charente-Maritime où le réseau électrique est arrivé à saturation. Jusqu'alors, il ne servait qu'à alimenter la faible consommation locale. Depuis peu, la production énergétique croissante sur le territoire oblige RTE à développer et à créer des postes électriques pour accompagner le territoire dans son développement et continuer d'assurer l'acheminement de l'électricité.



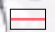

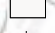
Installations électriques dans le cadre du S3REnR, d'après un document de RTE.



Roumagnolle

Matha

Fleac

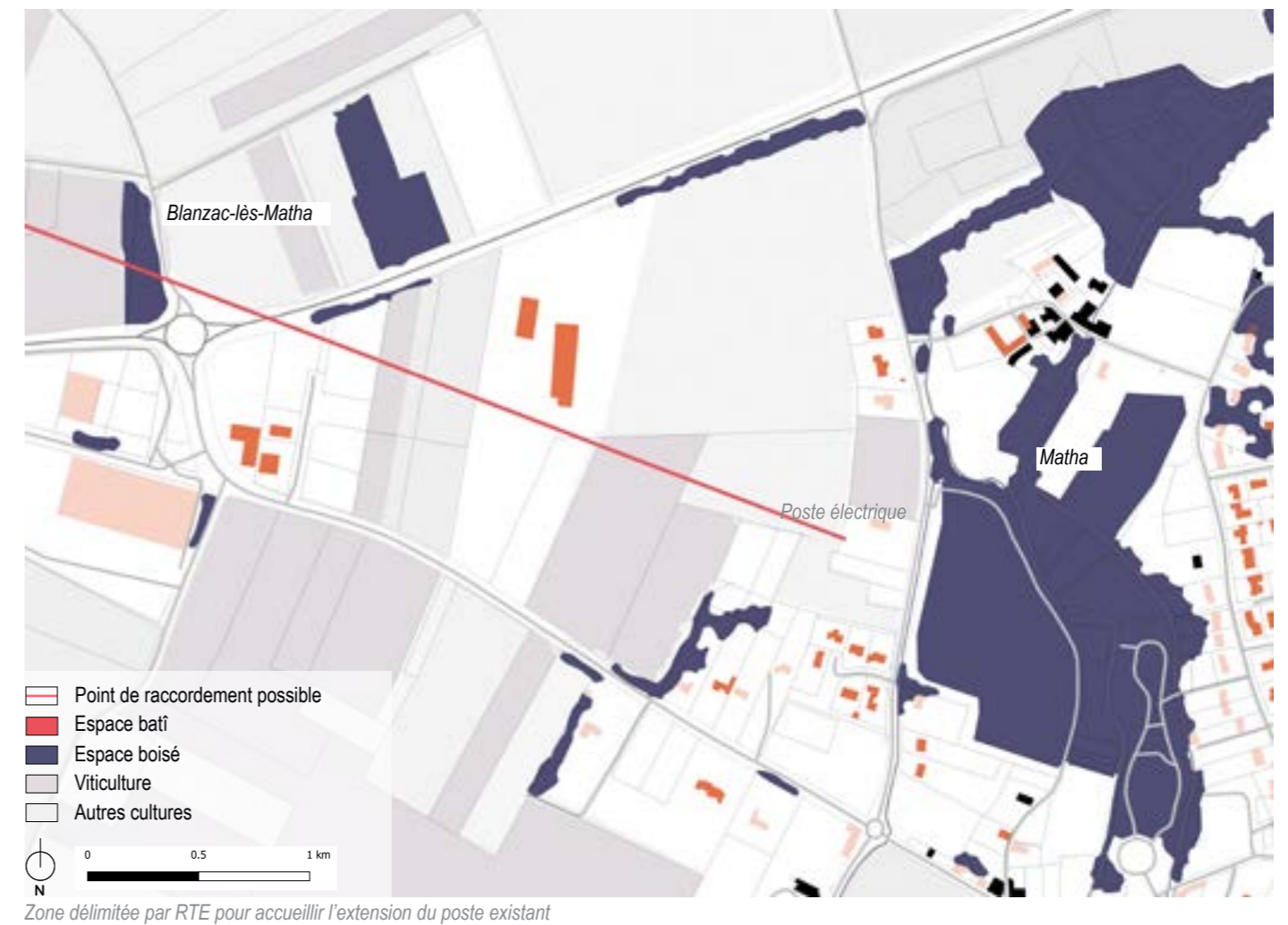
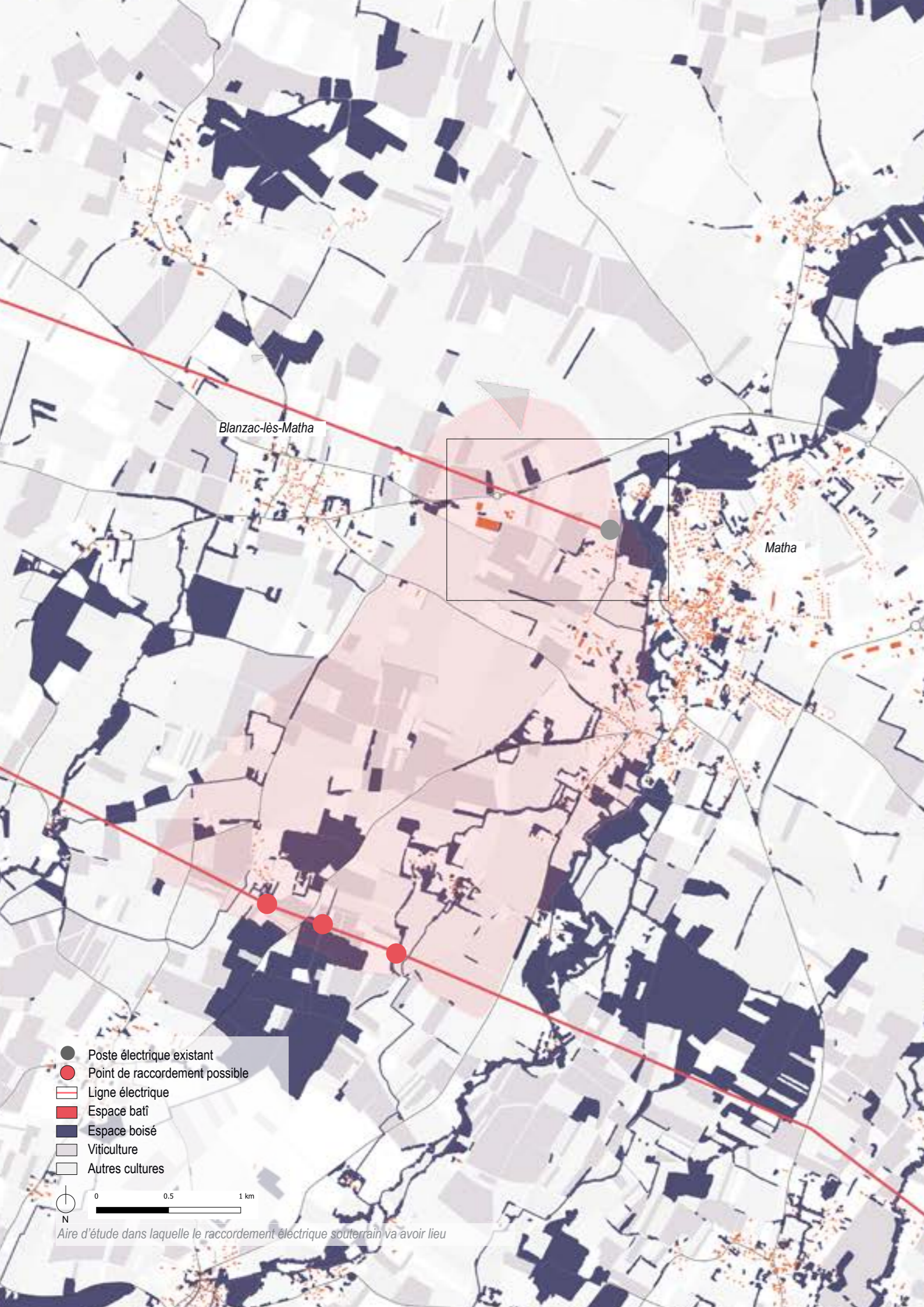
-  Ligne électrique
-  Espace boisé
-  Viticulture



0 5 10 km

Projet de raccordement à la ligne haute tension existante au sud du poste.

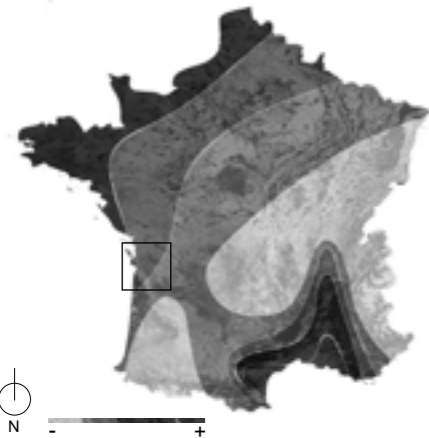
CONTEXTE DE L'ÉTUDE



CONTEXTE DE L'ÉTUDE

UN TERRITOIRE OPTIMAL POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

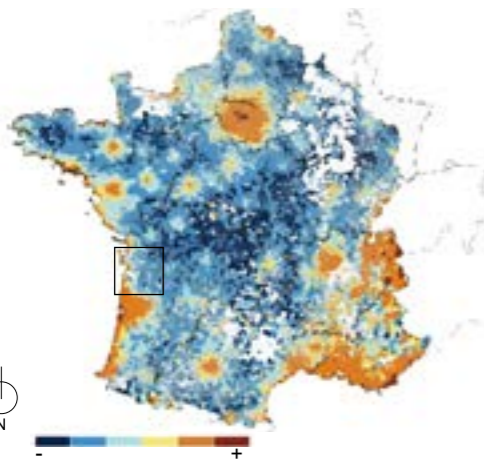
Le département des Charente-Maritime est bien exposé au rayon du soleil, il se place au-dessus de la moyenne nationale avec plus de 2 300 h ensoleillées en 2022. Le département se trouve aussi dans un couloir de vent qui le balaye toute l'année.



Un département dans un couloir venteux

En plus de ces avantages climatiques, une partie du département des Charente-Maritime se trouve dans une zone où le foncier reste abordable.

Ce territoire est donc propice à l'installation d'équipements d'énergie renouvelable tels que les éoliennes qui se dressent dans l'horizon charentais. Ce cortège éolien et photovoltaïque est accompagné d'organes électriques qui s'étendent eux aussi sur le territoire pour assurer l'acheminement de l'énergie produite en quantité croissante.



Dans les terres, le foncier est abordable en Charente-Maritime

COMPOSER AVEC L'EXISTANT ET LIMITER LES NOUVELLES EMPRISES

Le S3REnR cherche à optimiser les installations électriques existantes et projette l'aménagement de nouvelles infrastructures.

Actuellement, le réseau est riche de 350 postes électriques, 12 929 km de ligne électrique aérienne et de 874 km de ligne souterraine. À l'horizon 2030, 27 nouveaux postes, 65 km de ligne aérienne et 480 km de ligne souterraine seront implantés en Nouvelle-Aquitaine.

En général, RTE envisage de réaliser ses extensions de postes au plus près des organes électriques déjà existants. Cette méthode permet de réduire les coûts liés au projet, de se placer dans la continuité de terres déjà artificialisées et d'éviter de perturber un nouveau milieu.

En Charente-Maritime, trois nouveaux postes sont programmés, ils visent à ajouter un échelon à 225 kV pour désaturer le réseau électrique. C'est le cas pour le poste de Matha installé à Blanzac-lès-Matha dans les années 1950. L'objectif est de l'étendre et de le raccorder via une liaison souterraine de 3,5 km à l'axe électrique aérien 225 kV Fleac-Roumagnolle.

Le poste électrique de Blanzac-lès-Matha a la particularité de se trouver à proximité de plusieurs habitations et d'une zone Natura 2000. RTE a donc décidé de compléter son équipe avec des paysagistes en faisant appel à la Chaire Paysage énergie.

Nous sommes aujourd'hui dans la première phase du projet, une phase de concertation qui s'étend d'avril 2022 à avril 2023. Le rôle du paysagiste va être de questionner l'emplacement du nouveau poste avec les différentes parties, mais aussi de guider son insertion de façon cohérente et durable sur le territoire.



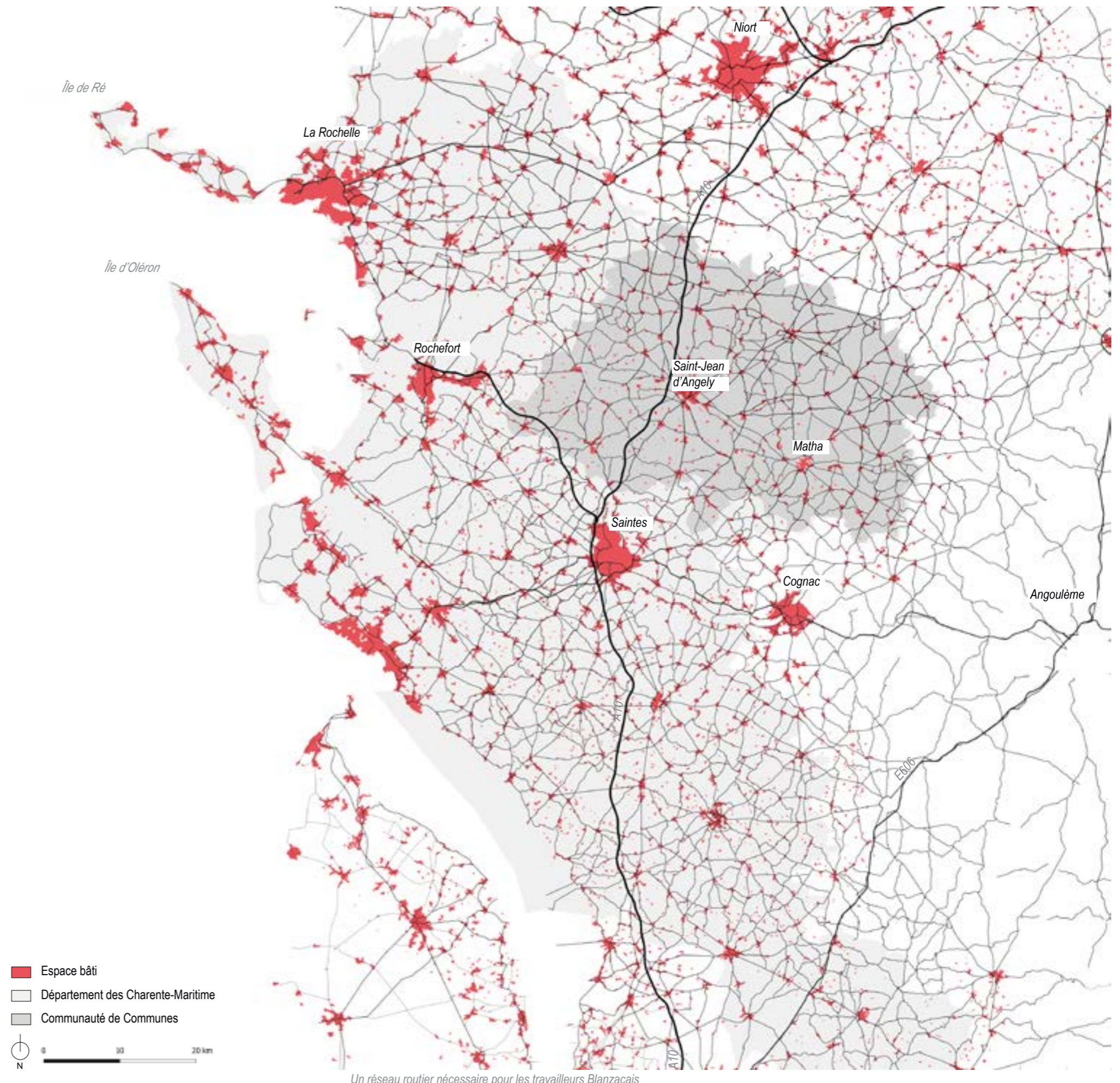
Poste électrique de Blanzac-lès-Matha

BLANZAC-LÈS-MATHA, UN TERRITOIRE RURAL LOIN DES GRANDES VILLES...

À proximité du littoral touristique de la Charente-Maritime, Blanzac-lès-Matha se situe à l'est de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge. Créée en 2014, elle est le résultat de la fusion de plusieurs anciennes Communauté de Communes. Son objectif est de coordonner et d'améliorer le développement du bassin de vie du territoire. Saint-Jean d'Angély est le chef-lieu de ces 111 communes.

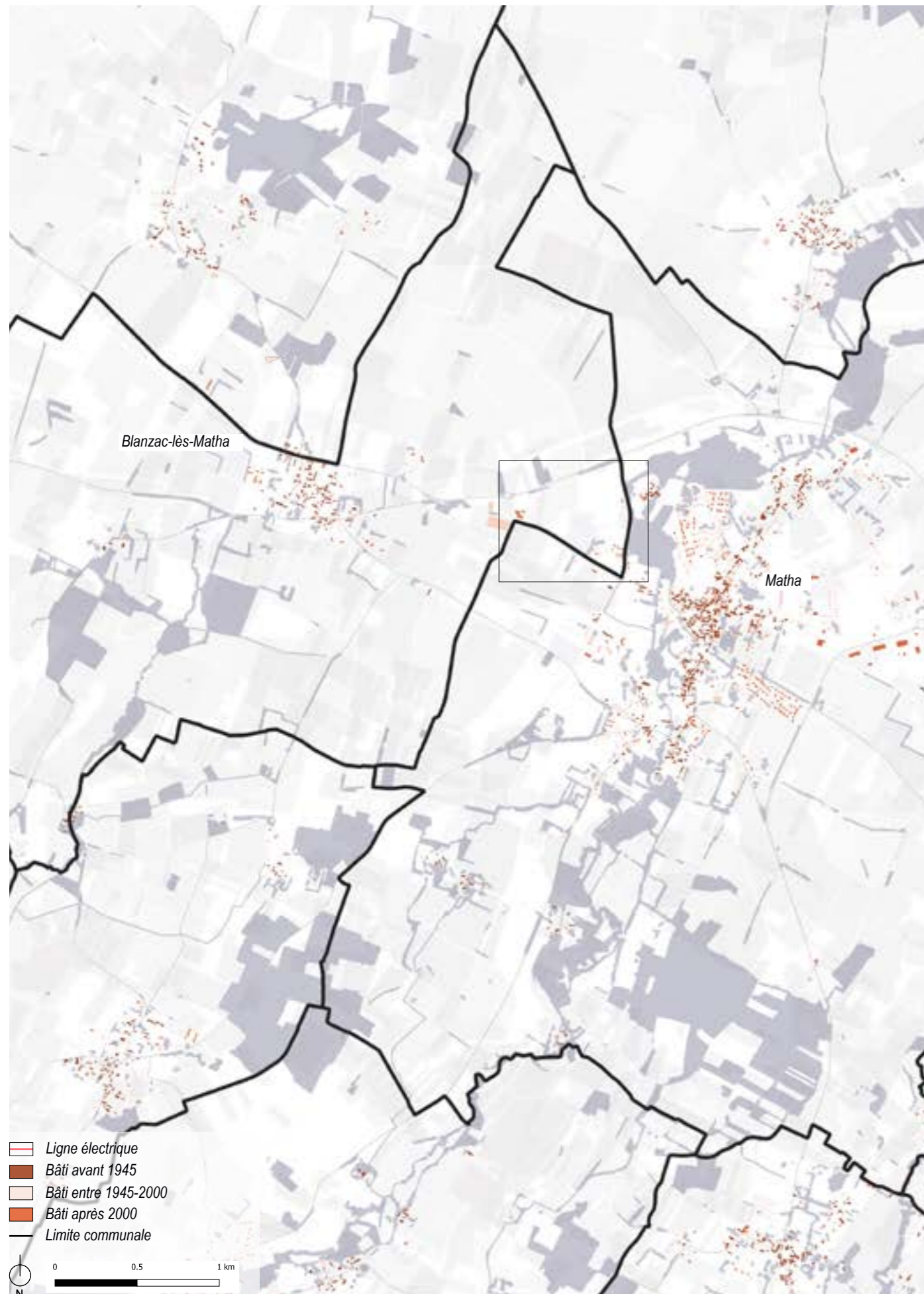
Blanzac-lès-Matha est un village de 321 habitants. Il est situé le long de la RD 939. Cet axe de circulation relie La Rochelle à Angoulême en passant par Saint-Jean d'Angély. C'est un axe primordial, puisque à Blanzac-lès-Matha, en 2019, la voiture est employée dans 93,2 % des cas pour se rendre à son travail. Plus de la moitié des ménages possèdent deux voitures et dans 81 % des cas, ils travaillent en dehors de la commune. On note depuis quelques années que les échanges quotidiens avec Saintes et Rochefort se renforcent. La plupart des déplacements sont donc essentiellement captés vers l'ouest et le sud.

En parallèle, la commune est mal desservie par le réseau de transport en commun régional. Ce sont seulement des bus scolaires qui marquent un arrêt dans le village.



Un réseau routier nécessaire pour les travailleurs Blanzacais

CONTEXTE DE L'ÉTUDE



Une extension vers l'est pour se rapprocher un peu plus de Matha

...MAIS TOUT PRÈS DE PLUSIEURS SERVICES DE PROXIMITÉS

Chaque territoire contient dans son sol les principaux matériaux qui ont servi à ériger les plus vieux bâtiments. Ce sont les pierres calcaires et les sables extraits localement qui ont permis de façonner l'identité architecturale du Val de Saintonge. On retrouve cette homogénéité en traversant les nombreux petits villages aux tons clairs. Ces centres-bourgs sont plutôt bien conservés, à Blanzac-lès-Matha, il n'a pas beaucoup changé au cours du temps. La commune a su préserver son enveloppe urbaine autour du centre-bourg délimité par les voies de circulation.

Au début des années 2000, de nouvelles constructions se réalisent en dehors du centre du village. Un petit centre commercial et un pavillon s'installent sur la frange est de Blanzac, au plus près de Matha. Cette petite ville de 2100 habitants à seulement 2,5 km, constitue un bassin d'emplois intéressant et rassemble des services de proximités pour les Blanzacais : restaurants, salle de sport, bureau de tabac, etc. Il faut dire que les équipements et services publics sont peu nombreux à Blanzac-lès-Matha, ils correspondent à ceux d'une commune rurale. La proximité immédiate de ce nouveau pavillon permet de vivre en milieu rural tout en évitant les longs trajets en voiture.

Ce pavillon, au plus près de Matha, se construit à quelques mètres d'un poste électrique implanté dans les années 1950.

Cette extension vers l'est se poursuit, le développement économique oblige, de

nouvelles constructions voient le jour : la Société Agromaet (service de maintenance d'ascenseur), BCB (constructeur de structures en béton), Sotrinbois GTSWOOD (industrie de bois) etc.

Un pôle d'activité voit alors le jour : dernièrement la COP agricole a installé un grand silo qui bouleverse durablement le paysage.

Comment expliquer ce bouleversement et cette installation plutôt anarchique et sans prise en compte des différents acteurs du territoire ? Une première explication concerne la profonde mutation du parcellaire. Un remembrement a bouleversé l'orientation et la superficie des parcelles sur le territoire. Le bocage en place et les petites parcelles laissent place à un paysage très ouvert et à de grands terrains cultivés.

En termes d'installation, de petites parcelles génèrent des contraintes et obligent les projets à s'adapter et à prendre la mesure de l'espace qui leur est proposée. Ils s'intègrent alors plus facilement dans un maillage pré-existant.

De grands terrains ouvrent le champ des possibles, des projets s'installent sur des pages blanches avec des échelles et des impacts visuels de plus ou moins grande ampleur, générant alors à Blanzac-lès-Matha un paysage : frontal, sans lisière et sans mesure.



Aménagement imaginé dans le cadre du PLU de Blanzac-lès-Matha

UNE ZONE DE PROJET ENVISAGÉE PAR LES DOCUMENTS D'URBANISME

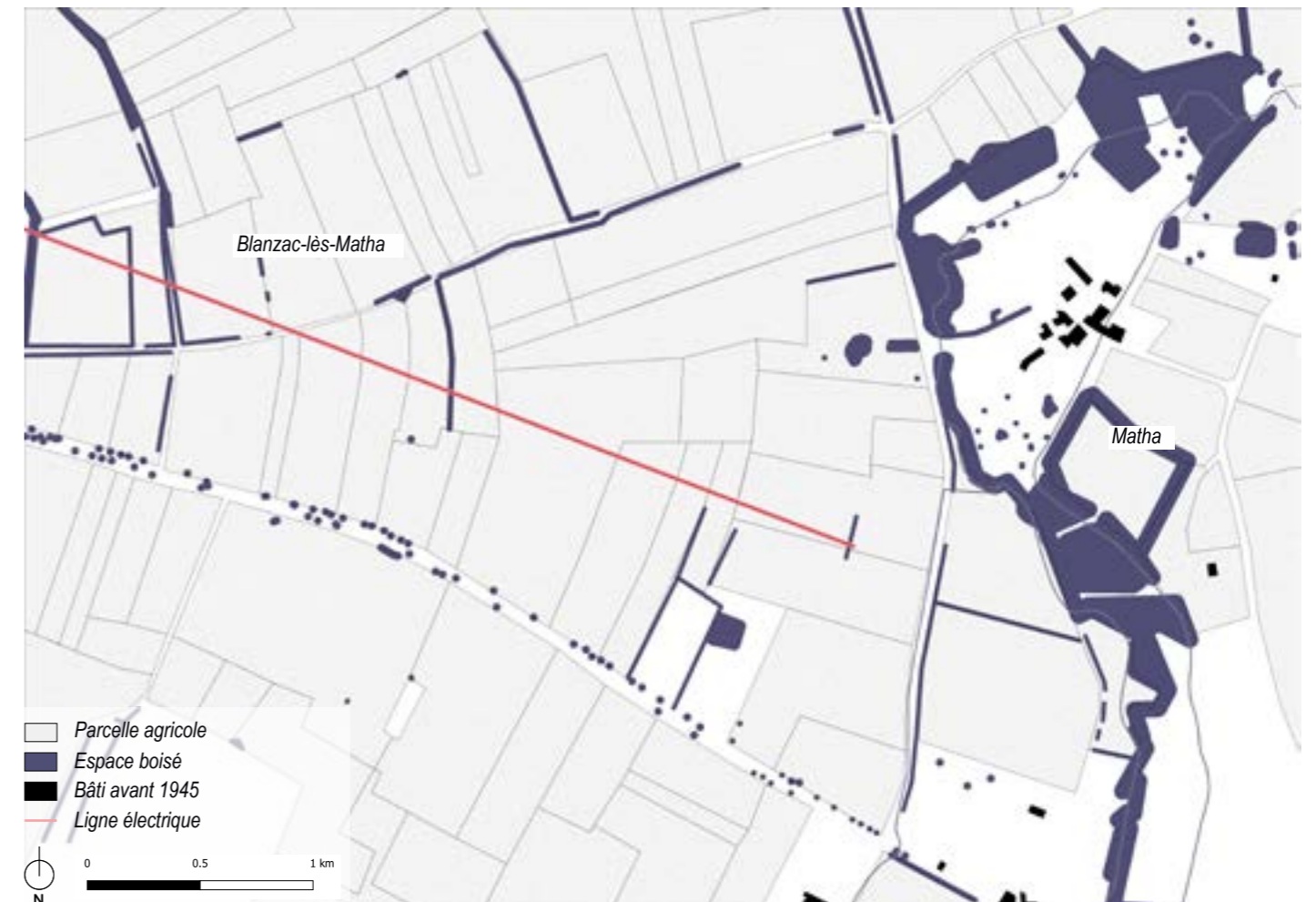
On retrouve sur le plan ci-dessus, le pavillon construit dans les années 2000 et trois maisons qui se sont installées au nord du poste électrique. Ces nouveaux habitants ont construit à une certaine distance, une distance d'acceptabilité, c'est-à-dire un espace raisonnable grâce auquel : habiter à côté d'un poste électrique n'est pas un frein à l'installation.

Aujourd'hui, dans le PLU de Blanzac-lès-Matha, la plupart des enjeux soulevés sont traversés par un objectif commun : limiter et maîtriser la consommation de l'espace.

Des orientations d'aménagements sont imaginées ici pour contenir, délimiter et intégrer le « parc d'activité » en forme de triangle, mais jamais pour lui offrir une structure interne.

Les haies ainsi que les arbres d'alignement prévus dans le cadre du PLU et représentés sur le plan ci-dessus n'ont jamais été installés. Au contraire, c'est un projet de grande ampleur qui a vu le jour : le silo de la COP agricole. Cette dernière installation pose particulièrement question d'un point de vue paysager, installée sur un promontoire, elle domine maintenant l'ensemble des horizons.

Le CAUE de la Charente-Maritime, dans ses fiches conseils, encourage la plantation de haies pour intégrer les nouveaux bâtiments agricoles. À l'heure actuelle, le complexe bâti est planté à ses abords. Ces plantations réalisées après les travaux d'aménagements sont critiquées par les habitants puisqu'elles ne réduisent pas les vues sur l'infrastructure de façon immédiate.



Un parcellaire agricole plus morcellé avant le remembrement

Depuis quelques années, cette portion de paysage de Blanzac-lès-Matha prend des caractéristiques industrielles.

Un maillage pré-existant comme celui en place avant le remembrement aurait certainement pu permettre une meilleure insertion de cette zone d'activité à proximité des habitants.



Vue sur le la COP depuis une maison au nord du poste électrique



COP agricole depuis la rue de Saint-Jean d'Angely à Blanzac-lès-Matha



Vue sur la COP depuis l'arboretum de Matha

02.

L'Antenne : une continuité arborée en milieu agricole

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE

7 UNITÉS PAYSAGÈRES EN CHARENTE-MARITIME

Le département de la Charente-Maritime est composé de plusieurs unités paysagères déterminées par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou Charente.

Cette carte ci-contre est une version simplifiée qui met en évidence les différentes grandes unités qui composent le paysage :

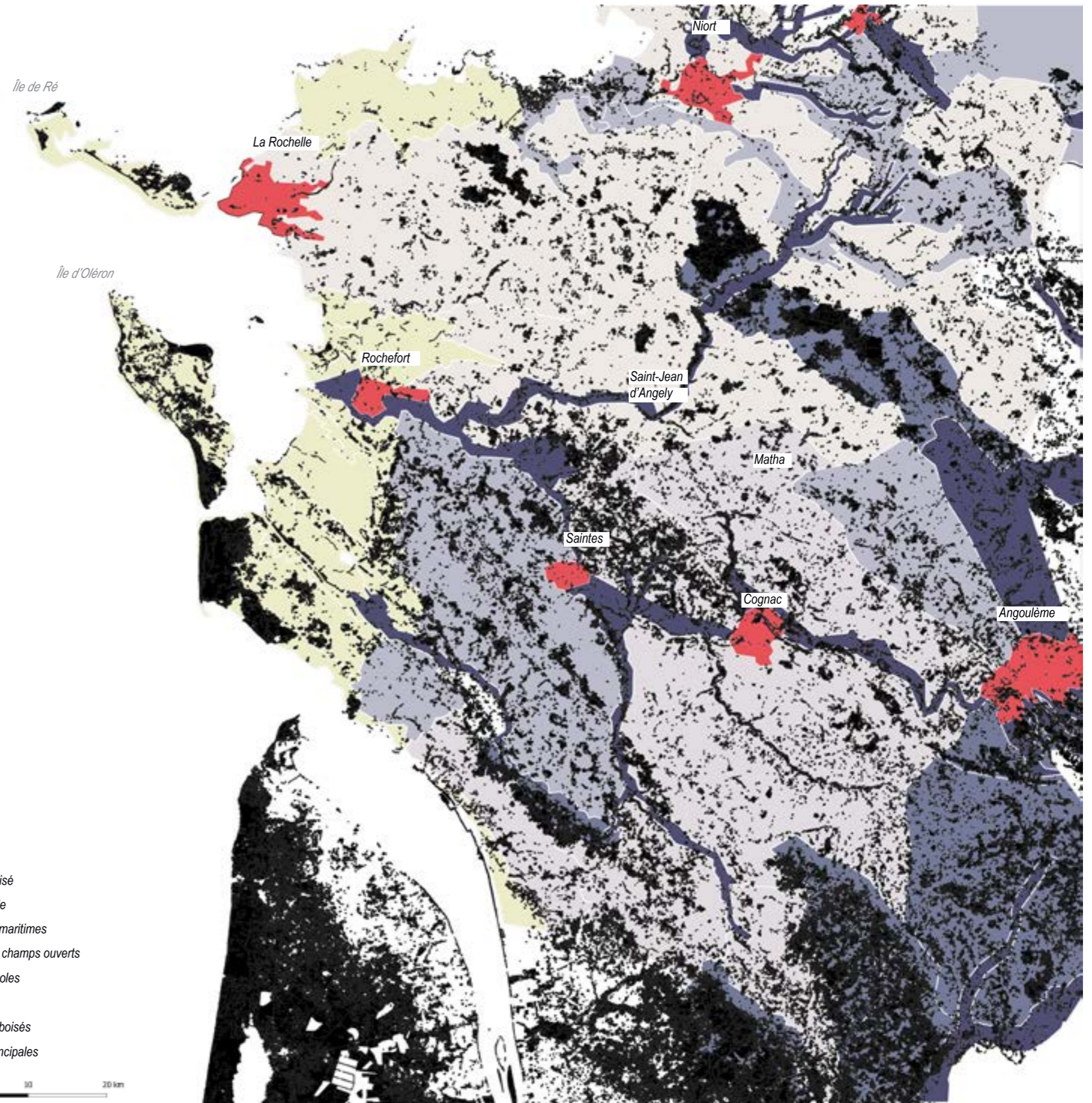
- La façade ouest-est composée d'une série de paysages maritimes doués d'une grande diversité. Cette unité est composée de paysages singuliers, comme l'île d'Oléron et l'île de Ré qui constituent les principales destinations touristiques.

- Une autre unité marque de son empreinte le territoire en le traversant de part en part : l'unité paysagère des vallées. Le réseau hydrographique est accompagné d'un cortège boisé important. Ils se rassemblent autour de la Gironde qui vient se jeter dans l'océan à proximité de Rochefort.

- Les pratiques agricoles sont à l'origine des terres viticoles qui font la renommée du territoire. Elles constituent aussi des paysages de plaines, de champs ouverts et quelques fois de bocages.

- Les forêts même si elles sont souvent morcelées forment des paysages boisés, et des paysages de plaines boisées regroupées sur les vallons.

- Espace boisé
- Grande ville
- Paysages maritimes
- Plaines de champs ouverts
- Terres viticoles
- Bocages
- Paysages boisés
- Vallées principales



Les paysages du département regroupés en unités paysagères

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE

LA VITICULTURE OUVRE LE PAYSAGE...

La Charente-Maritime se classent parmi les départements les moins boisés de France. Avec seulement 14 % de surface forestière, le département laisse une tache blanche, signe d'absence arborée sur la carte de France ci-contre.

Le paysage est très ouvert, ce phénomène est encouragé par une topographie rectiligne et accentué par les pratiques agricoles qui, depuis l'extension de la viticulture dans les années 1970, retirent les haies et repoussent un peu plus son horizon. Localement, on produit du pinot et du cognac, cette production agricole fait la renommée de la région.



Un département qui fait partie des moins boisés de France



Champs de vigne à quelques kilomètres au sud de Matha

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE



Un paysage agricole qui s'ouvre...



... sur des champs éoliens



Un openfield qui débouche sur un paysage qui prend un air industriel

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE



QUELLE EST LA PLACE DE L'ARBRE DANS CE PAYSAGE AGRICOLE ?

Blanzac-lès-Matha, se trouve dans l'unité paysagère : « des terres viticoles ». Dans ce type de paysage dominé par les activités humaines, les arbres sont rares et les continuités végétales le sont d'autant plus.

Les formations végétales qu'on retrouve le plus sur le territoire sont les petits bosquets, les haies en limite des parcelles agricoles ainsi que la ripisylve aux bords de l'Antenne, affluent de la Charente.

Les haies génèrent des brises vues et des brises-vents importants, limitent l'érosion des sols et participent à l'infiltration des eaux. C'est un formidable allié pour l'agriculture ainsi que pour la flore et la faune locale. D'après le PLU de la commune de Blanzac-lès-Matha. La présence de frêne : « témoigne de leur importance passée. Bon bois de chauffage, cette essence a souvent été plantée en haie. La brusque extension du vignoble dans les années 70 a entraîné une disparition quasi-totale de l'élevage, entraînant l'arrachage des haies. »

Les petits bosquets forment des refuges pour la faune et la flore. La contrainte majeure est liée à leur isolement qui ne favorise pas les déplacements des espèces entre ces espaces.

De plus, leurs impacts dans le paysage restent amoindris, les parcelles agricoles représentent des surfaces bien plus importantes et repoussent les bosquets sur la ligne d'horizon.

Ce sentiment est confirmé sur place en effectuant le trajet à vélo de Burie à Blanzac-lès-Matha, on ne traverse aucun bosquet.

La ripisylve au bord de l'Antenne regroupe des formations

végétales de façon continue et linéaire dans le paysage. Cet espace, aux abords parfois inondables est un réel point de fraîcheur et de balade pour les habitants. L'Antenne ferme l'horizon et dessine une figure linéaire qui est perçue comme un repère et une constante dans le territoire.

Cette ripisylve particulièrement épaisse constitue un fort enjeu écologique, elle est d'ailleurs classée Zone Natura 2000.

Il faut faire un pas en arrière, pour se rendre compte de son impact à l'échelle du territoire.

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE

UNE ZONE NATURELLE PROTÉGÉE AUX ABORDS DU PROJET

Aux abords de Blanzac-lès-Matha, coule la rivière de l'Antenne, espace classé Natura 2000. Comment s'organisent les espaces boisés sur le territoire ? Pourquoi classer un cours d'eau dans une plaine agricole ?

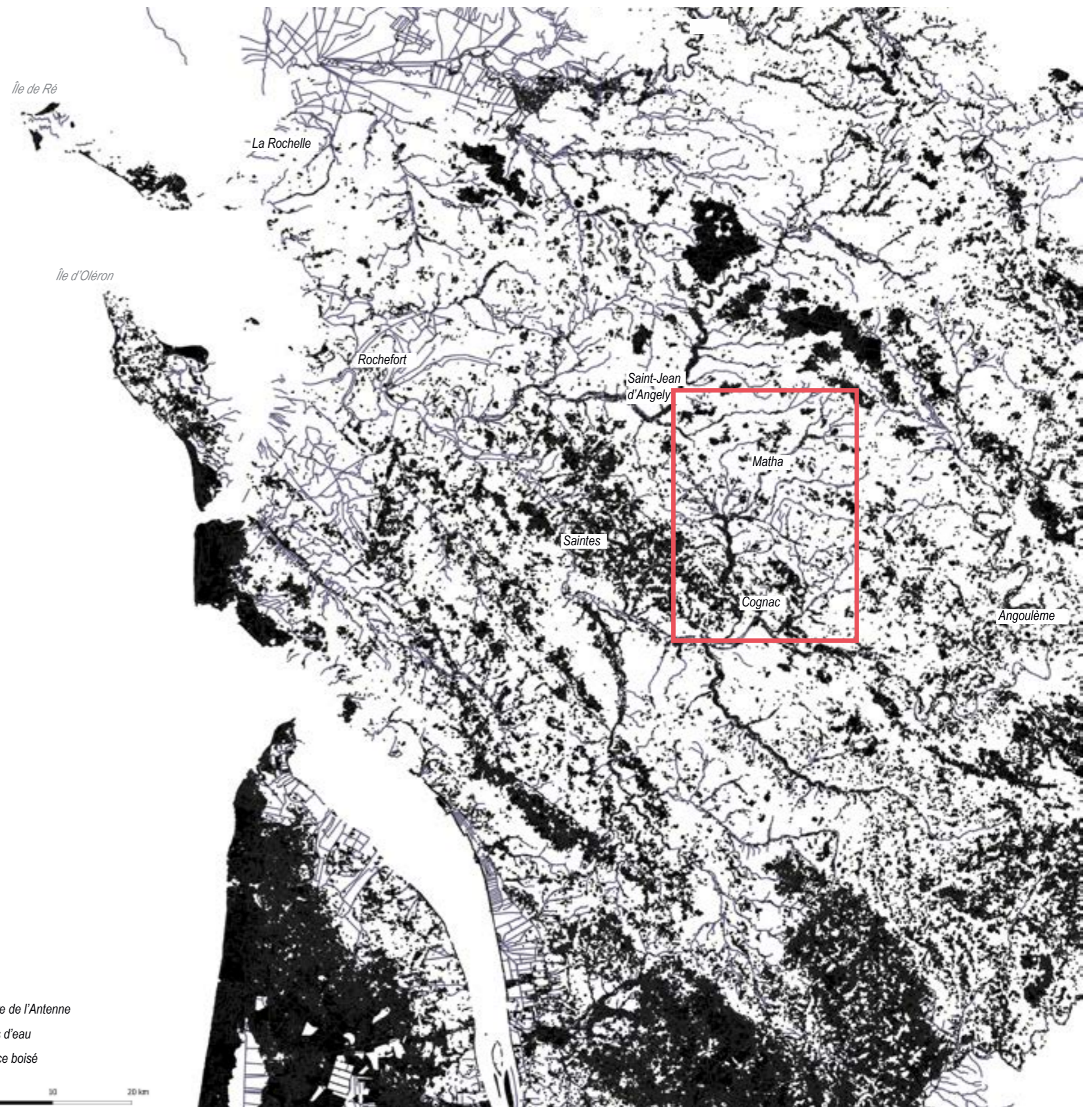
Si l'on s'intéresse à l'échelle du grand paysage, on remarque des continuités boisées rassemblées autour des affluents de la Charente. Les espaces arborés s'épaississent au niveau des cours d'eau pour constituer d'épaisses ripisylves traçant de larges lignes continues. L'Antenne est préservée par la zone de protection Natura 2000 depuis 2009 pour des raisons écologiques. C'est « l'un des sites alluviaux régionaux les mieux conservés avec, notamment, des surfaces encore importantes couvertes par l'aunaie-frênaie inondable parcourue par un dense chevelu de bras secondaires de l'Antenne, une petite rivière aux eaux de bonne qualité. » Il existe aussi un intérêt faunistique très élevé avec par exemple : la présence de plusieurs espèces comme la Loutre et le Vison d'Europe. Ils occupent en permanence les eaux de l'Antenne, accompagnée de plusieurs amphibiens et des invertébrés rares comme la Rosalie des Alpes.

Les autres espaces boisés sont souvent morcelés et discontinus, mais ils se densifient autour des sources des affluents. Ce phénomène est visible au nord de l'Antenne par exemple. En prenant leurs sources dans des espaces boisés et en constituant un linéaire arboré large sous forme de ripisylve dans la plaine agricole, les affluents forment des corridors écologiques essentiels pour le déplacement de la faune dans cette plaine anthropique.

□ Rivière de l'Antenne

■ Cours d'eau

■ Espace boisé



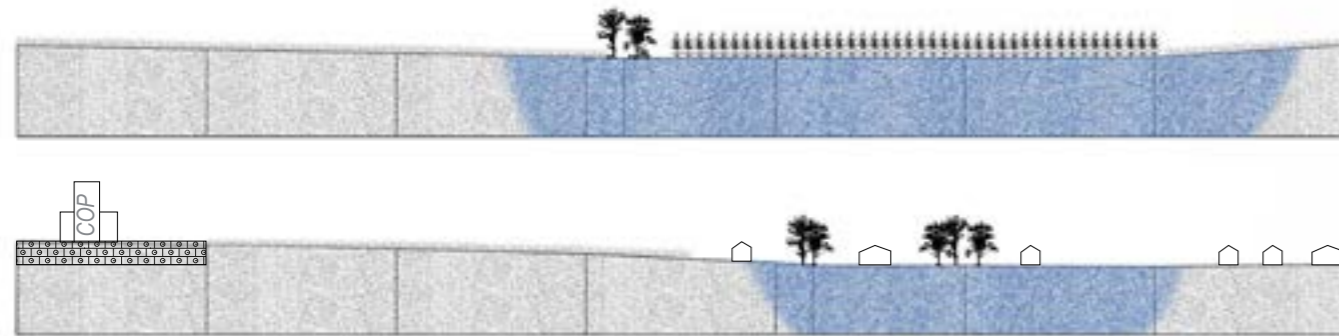
Les affluents de la Charente forment de grandes continuités écologiques dans la plaine agricole.

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE

L'ANTENNE : UNE RIVIÈRE PAS SI NATURELLE

La première coupe nous montre plus en détail l'épaisseur de la végétation au bord de l'Antenne au nord de la D939.

Dans cette portion de territoire juste au nord de Matha, c'est bien une forêt en monoculture qui donne son épaisseur à l'Antenne. Ces forêts représentent 32 %, soit environ un tiers des espaces protégés par la Zone Nature 2000. Ces zones ne sont pas porteuses d'une grande biodiversité. On peut ajouter à ce bilan les environs 10 % de terrains occupés par des activités humaines. On observe ce phénomène sur la deuxième coupe, les constructions s'insèrent dans le lit majeur de l'Antenne à l'intérieur de Matha. Au contact des aires urbanisées, l'épaisseur de la ripisylve de l'Antenne est souvent diminuée. On constate des pincements plus ou moins important et parfois même des discontinuités créées par le réseau routier.



- Forêt caducifoliée
- Forêt artificielle en monoculture
- Eau douce intérieur
- Autre terre : urbanisé, culture etc

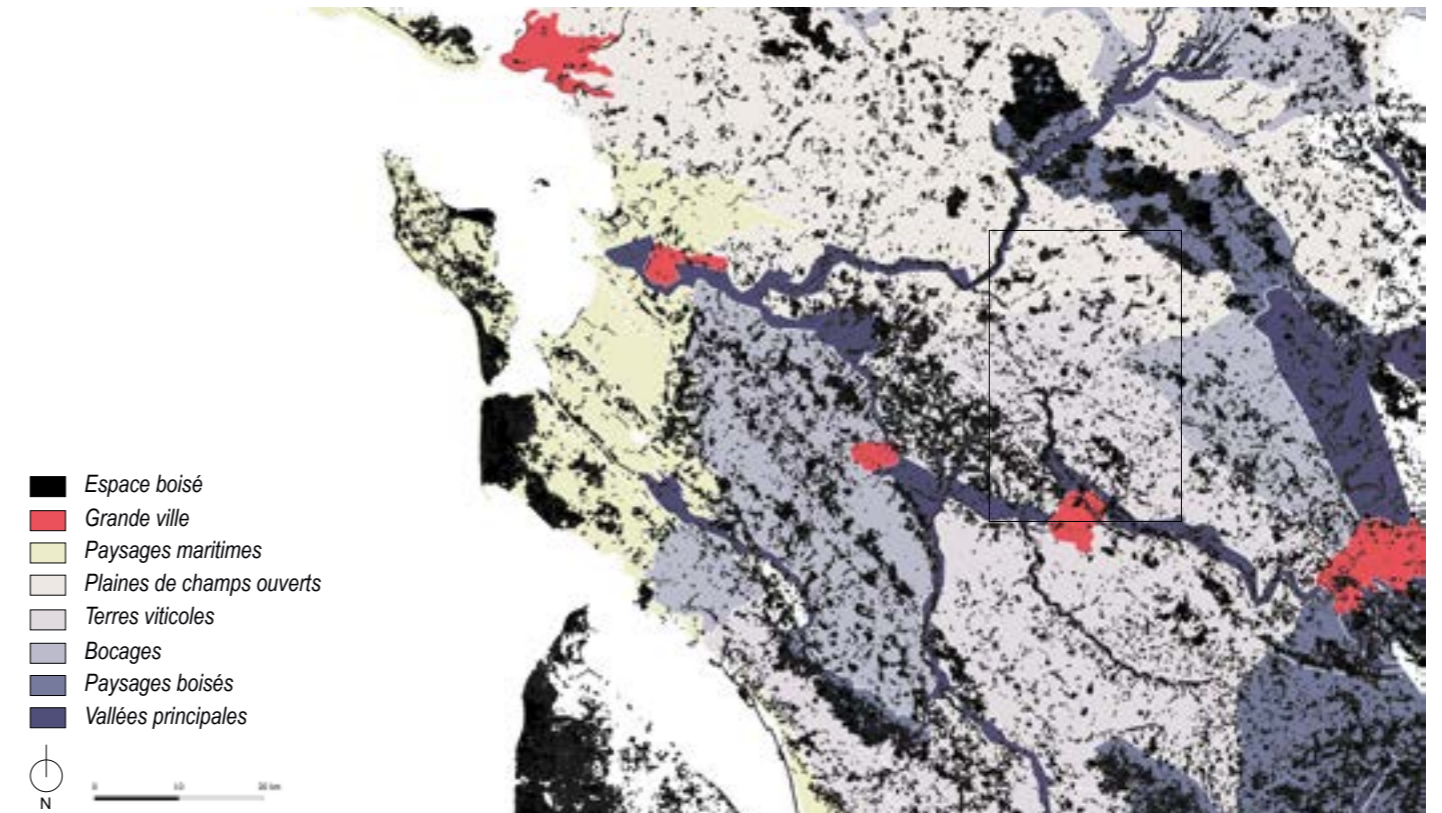
Une ripisylve en grande partie anthropisée dans Matha et au nord de la commune

UNE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE PEU VISIBLE IN SITU?

Si on s'intéresse de nouveau à la carte des unités paysagères, on peut constater que la vallée de l'Antenne ne constitue pas une seule et même unité. On aurait pu, à première vue, la considérer comme : un paysage de vallée à part entière.

L'Antenne regroupe suffisamment d'enjeux pour être protégée par une zone Natura 2000, qui a pour but : « d'assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe ». Mais d'un point de vue paysager, elle n'a pas suffisamment d'impact à l'échelle du grand territoire pour être une unité à part entière. Cette décision, prise par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou Charente peut s'expliquer par le manque de point de vue que la topographie génère sur l'Antenne. In situ, il est difficile d'apprécier et de se rendre compte de cette

L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE

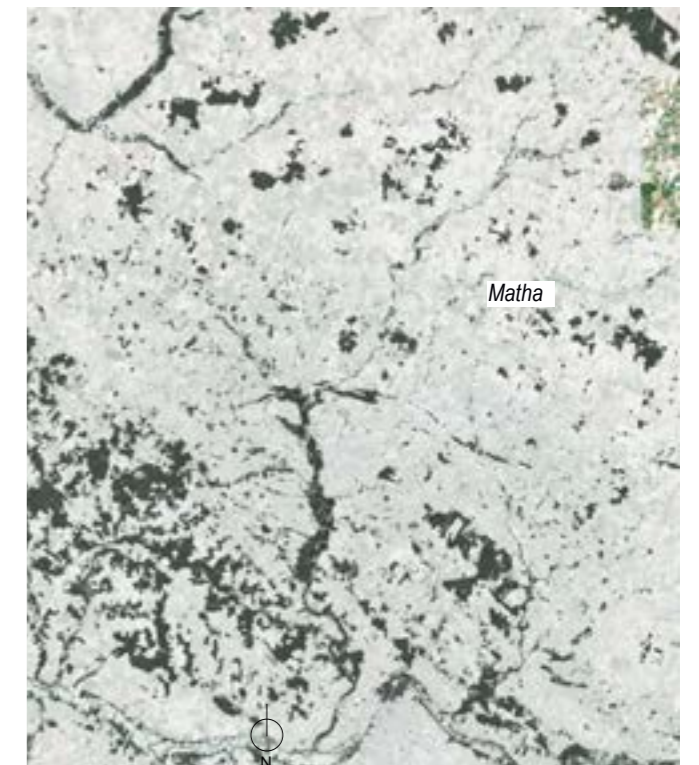


- Espace boisé
- Grande ville
- Paysages maritimes
- Plaines de champs ouverts
- Terres viticoles
- Bocages
- Paysages boisés
- Vallées principales



L'Antenne n'est pas considérée comme une unité paysagère à part entière

large et forte linéarité dans le territoire. On peut alors considérer l'Antenne comme étant une sous-unité, qui a la qualité de tracer dans le territoire une forme de constante et de repère au sein de plusieurs unités paysagères : notamment l'unité paysage de terre viticole et le paysage de plaines vallonnées et boisées. Ses sources viennent flirter au nord avec l'unité : paysage de terres boisées.



Ripisylve fragile de la vallée de l'Antenne

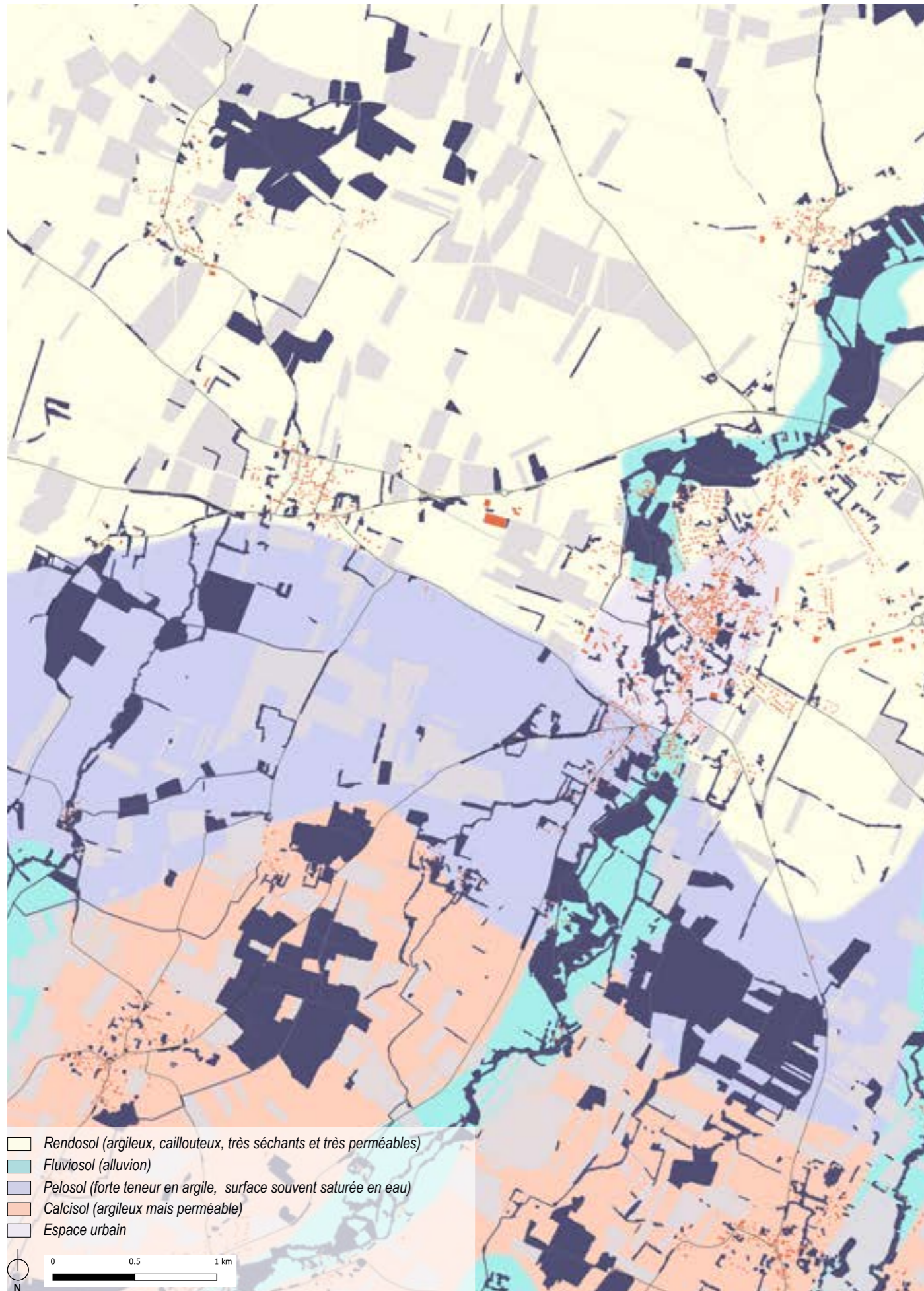
L'ANTENNE UNE CONTINUITÉ ARBORÉE EN MILIEU AGRICOLE



Croquis d'arbres que l'on retrouve le long du cours d'eau



Série de photos de l'Antenne prises à Blanzac-lès-Matha et à Matha



Un sol calcaire sous le poste électrique



Les végétaux persistants masquent le poste électrique depuis Matha

UNE DIVERSITÉ DE SOLS DANS LA COMMUNE

La zone Natura 2000 protège la ripisylve de la vallée de l'Antenne. Cette surface correspond à un type de sol bien précis : les fluviosols. Ce sont des terres composées de matériaux déposés par un cours d'eau. Il existe des matériaux fins : argiles, limons, sables, etc. Mais aussi des plus imposants : galets, cailloux, etc. Le fluviosol ne correspond qu'à seulement 6,3 % du sol métropolitain.

On trouve souvent ces sols dans le lit actuel ou ancien des rivières. Ils sont souvent inondés en période de forte précipitation. Il favorise le développement de certaines plantes comme les aulnes, les frênes ou encore les peupliers qui sont cultivés sur place. Le poste électrique bien qu'à proximité de l'Antenne, se trouve lui, sur un rendosol aux caractéristiques bien différentes.

Un rendosol est un sol peu épais (moins de 35 cm d'épaisseur) qui repose sur une roche calcaire très fissurée et donc perméable, c'est une terre qui sèche et qui se réchauffe rapidement. Ce type de sol, combiné à un climat doux, est favorable aux essences méditerranéennes qui colonisent la côte. C'est pourquoi, depuis quelques

années, le chêne vert par exemple, se développe de façon spontanée sur ces terrains calcaires, il forme de petits peuplements jusqu'à Angoulême, à l'intérieur des terres. Voici ci-dessous, un arboretum à Matha, au bord de l'Antenne et du poste électrique, planté avec quelques essences méditerranéennes.

03.

Un poste électrique peut-il être porteur d'un projet de paysage ?

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

UNE ÉTUDE AU PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS DES RIVERAINS

La première réunion publique réalisée à la mairie de Blanzac-lès-Matha, mi-mars au début de ma mission, s'est soldée par beaucoup de craintes et un refus général de voir une extension de poste dans la zone préconisée par RTE. Pourtant, à ce moment-là, pour des raisons budgétaires, le poste n'a presque aucune chance d'être placé plus loin.

Après cette première réunion, je me suis rendu plusieurs fois sur le terrain, la première fois seul, durant plusieurs jours, sans représentant de RTE. J'ai eu la chance d'évoquer longuement des questions de paysages avec les habitants voisins du futur poste. C'était important de les impliquer après la première réunion qui était difficile à cause de l'emplacement de l'extension vivement critiqué. Mon indépendance prônée vis à vis du projet de RTE, a contribué à faciliter nos échanges.

Mon premier rôle en tant que paysagiste, a été de convaincre les habitants de l'importance de ma mission et de l'intérêt pour eux de communiquer avec moi pour participer à la construction d'un projet. Il était évidemment dans leur intérêt de participer à l'élaboration de cette réflexion pour éviter de se retrouver avec un poste classique devant chez eux, chose qu'ils redoutaient.

Dans l'objectif de cerner au mieux les traits de ce paysage, j'ai choisi de me déplacer à vélo et à pied dans un rayon supérieur à dix kilomètres autour du poste. Ces moyens de déplacement permettent de mieux sentir la topographie et les distances, il est aussi plus facile de s'arrêter pour dessiner, écrire ou capturer des instants.

Plus tard, mes autres voyages en Charente-Maritime ont été réalisés en compagnie de RTE, ils ont pris la forme de rendez-vous chez les habitants, j'ai pris le temps entre chaque rencontre de refaire des balades entre Blanzac et Matha.

Plusieurs aller-retour sur le terrain ont été réalisés notamment en compagnie d'Emilie Bonnet (paysagiste Chaire Energie et Paysage) et Vincent Tricaud (paysagiste encadrant), ils m'ont permis de soulever de nouveaux enjeux à différentes échelles et de nourrir les premières réflexions.

Le dernier voyage s'est conclu par une présentation du projet de paysage au maire de Blanzac-lès Matha,

Matha et de Courcerac dans la mairie de Blanzac-lès Matha. Les questionnements soulevés semblent avoir intéressé les représentants des deux communes qui ont donné l'impression d'avoir envie de s'emparer des idées proposées.

La suite logique de ce projet de paysage serait d'organiser une réunion avec la communauté de commune pour rassembler davantage de financement. Une autre restitution aux habitants est inévitable, je pense qu'elle devrait être complétée avec les premières études techniques élaborées par RTE pour évaluer la faisabilité du projet, afin d'éviter de provoquer de « faux espoirs ».

L'analyse du territoire nous permet de comprendre pourquoi ce projet d'extension est autant décrié.

Le poste électrique s'est installé dans les années 1950. Les pavillons se sont implantés autour au début des années 2000 pour deux raisons : d'abord la proximité avec les services de la ville de Matha et ensuite le cadre paysager intéressant.

Néanmoins, la route de Suchet marque une limite administrative, cet axe ne facilite pas les déplacements actifs et ne met donc pas en valeur la proximité entre les deux communes. Finalement, les habitants de Blanzac utilisent souvent leur voiture pour rejoindre le centre-ville de Matha.

Les installations éoliennes et la construction récente de la coopérative agricole sans concertation sont venues chambouler durablement les vues sur le paysage agricole en lui donnant des airs industriels. Les silos laissent une marque indélébile et traumatisante pour les habitants de Blanzac-lès-Matha qui ont vu leur paysage changer depuis leur fenêtre.

C'est dans ce contexte que l'extension du poste fut annoncée. Elle est perçue comme « la goutte d'eau de trop » et suscite de nombreuses craintes, dont la peur de voir le paysage de nouveau être bouleversé. RTE a donc entrepris un travail de concertation en compagnie de la Chaire Paysage et Énergie. Cette mission fut l'occasion

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

d'étudier et de porter un regard sur une portion rurale du territoire qui n'est en général que rarement au cœur de projet de paysage.

Le projet de paysage proposé est une vision, une perspective vers un avenir souhaitable. Il se base sur la collaboration entre les acteurs privés et publics du territoire. Il va se déployer en deux temps :

Dans une première phase, l'idée est d'améliorer le quotidien des habitants avant la création du poste. L'objectif sera alors de repenser les vues et d'améliorer les déplacements entre les deux communes.

Dans un deuxième temps, nous verrons l'extension du poste électrique comme un catalyseur nous permettant de prolonger nos premières réflexions et d'aller plus loin en participant à la naissance d'une nouvelle continuité écologique.

A/ AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

Repenser les vues sur le paysage

- reconstruire une maille agricole
- intégration des infrastructures existantes

Améliorer les déplacements entre les communes

- repenser les entrées dans la commune de Matha
- l'arboretum : un espace de transition entre les deux communes

B/ L'EXTENSION DU POSTE COMME LEVIER D'AMÉNAGEMENT

Libérer du foncier pour créer des espaces communs

- conserver les distances d'acceptabilités
- réduire les vues sur l'infrastructure
- améliorer la qualité des déplacements

Accompagner la naissance d'une nouvelle continuité écologique

- un espace d'étude face aux changements climatiques
- l'emprise du poste comme nouvelle interface écologique



Améliorer le quotidien des habitants

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

REPENSER LES VUES SUR LE PAYSAGE

Avant le remembrement, la quasi-totalité des parcelles étaient des surfaces agricoles d'environ un hectare. C'est dans ce contexte que le poste électrique s'est installé dans les années 1950. Sa surface étant un peu moins importante que celle des parcelles agricoles, il s'intègre alors en harmonie dans le maillage existant.

Aujourd'hui, les petites parcelles habitées viennent se heurter à de grands terrains agro-industriels d'une dizaine d'hectares. Des questions d'échelles et de limites se posent alors à l'entrée de Matha.

Reconstruire une maille agricole

La disparition du bocage et l'augmentation de la taille des parcelles génèrent des ouvertures sur le paysage et repoussent la ligne d'horizon. Ces grands terrains ouvrent les possibles et permettent l'installation de projets agricoles et industriels de grandes ampleurs. Dans notre cas, un fournisseur de béton prêt à l'emploi, une société pétrolière et un constructeur de structures en béton se sont installés avant la coopérative agricole. Cette zone est d'ailleurs encore en train d'évoluer, puisque de nouveaux bureaux sont prévus au sud du silo. D'autres enseignes comme Gamm Vert ont aussi des vues pour s'y installer.

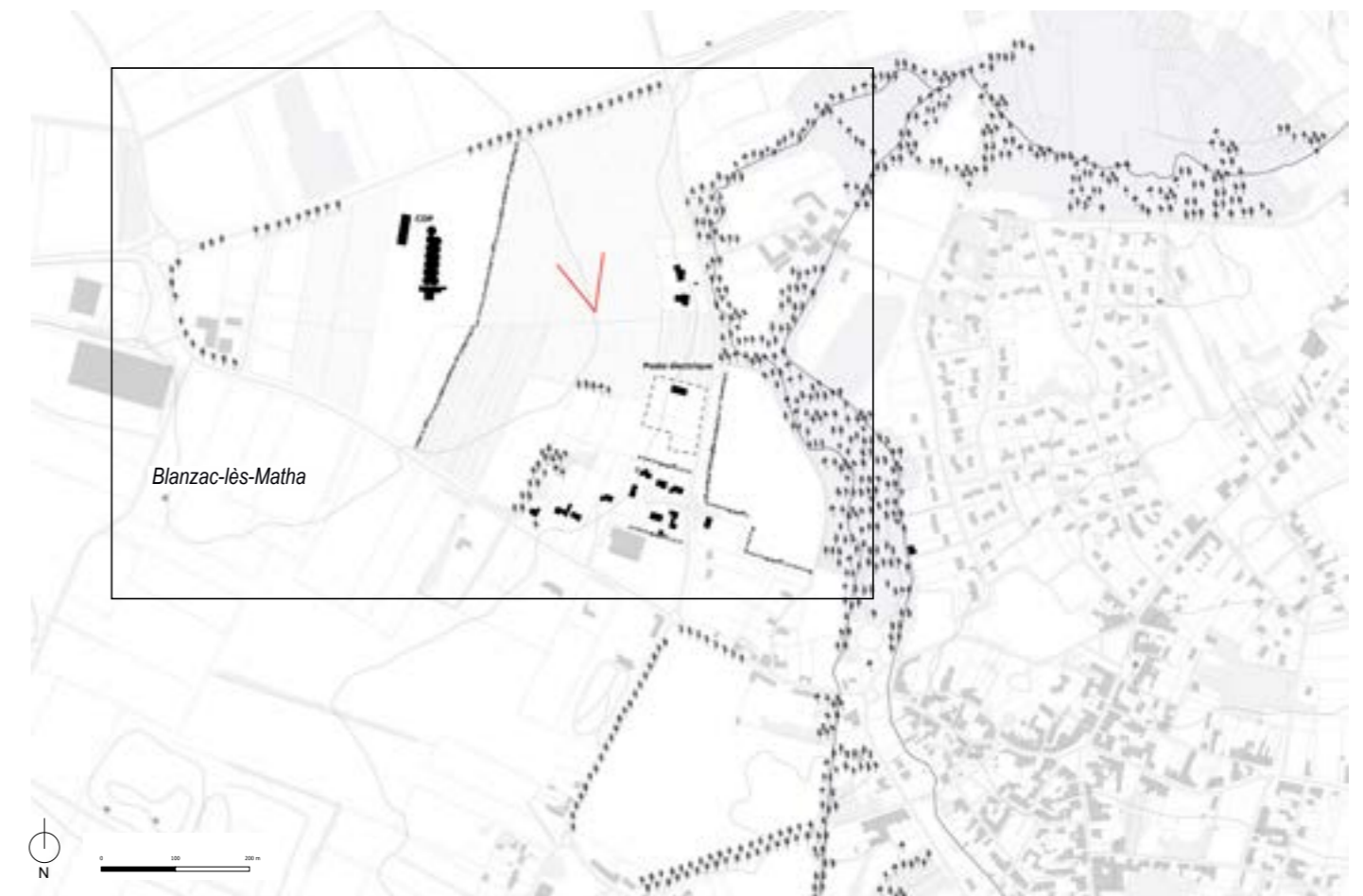
Un cadrage se dessine autour de ce « triangle » ci-dessous, qui a la particularité d'être à la fois : agricole, industriel, agro-industriel et habité. C'est une partie du territoire où les échelles se télescopent et créent des problèmes de voisinage. Il est important de retrouver une échelle de transition dans le paysage entre ces différentes entités.

La solution retenue pour retrouver une mesure tout en limitant les vues sur les lointains est de prendre appui sur les reliques de l'ancienne maille agricole et de réinstaller un système bocager. Aujourd'hui, il ne reste presque aucune trace de l'ancien parcellaire. En-dehors de la ripisylve de l'Antenne, la plupart des arbres se retrouvent reclus dans

les jardins. Pour asseoir ce nouveau maillage, un cortège de haies et d'alignements d'arbres déjà utilisé autour de Matha est à réemployer. Le bocage va se contenter de révéler le parcellaire déjà existant pour recréer un système de pièces. Ce type d'intervention génère des parcelles agricoles plus petites et des ouvertures sur le lointain réduites. Elles laissent place à un paysage en rideau plus ou moins dense, ouvrant sur des pièces agricoles mesurées et abritées du vent.

En diversifiant les milieux, ce type d'action favorise le retour de la biodiversité et appelle à un type d'agriculture capable d'en tirer profit. Des associations dans le département comme Prom 'Haies sont en mesure d'accompagner et de trouver des partenaires financiers pour ce type de projet.

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE



Un paysage en pleine mutation depuis le début des années 2000

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE



Des lignes d'horizons lointaines favorisent les vues sur les projets éoliens



Zone d'activité à l'ouest du poste électrique

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

Intégrer des infrastructures existantes

Ce nouveau maillage agricole peut s'étendre et venir s'appuyer autour des infrastructures existantes. Des plantations jusqu'aux abords du poste électrique permettraient d'assurer son intégration dans le paysage. Les autres projets en cours dans le triangle devront eux aussi prendre en compte cette réflexion et tenter au mieux de s'intégrer au sein de cette nouvelle forme paysagère en prenant la mesure des parcelles autour et en se connectant au système de haies mis en place.



UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ENTRE LES COMMUNES

La proximité des services de la commune de Matha représente un véritable avantage. Néanmoins, la plupart des habitants de Blanzac-lès-Matha se déplacent en voiture entre les deux communes.

La marche à pied est bénéfique pour notre santé et réduit les coûts liés aux dépenses énergétiques. Privilégier ce type de déplacement dans nos aménagements, c'est aussi permettre aux personnes âgées et aux plus jeunes de retrouver une forme d'autonomie.

Dans une perspective idéale, nos déplacements quotidiens seraient à la fois synonyme de balades et de trajets utilitaires nous permettant de rejoindre des lieux d'intérêts. Aujourd'hui entre Blanzac et Matha, les aménagements existants ne facilitent pas les déplacements actifs. Les trottoirs sont interrompus au niveau du Casino puis reprennent à l'entrée de Matha. En plus de marquer une frontière entre les deux communes, la route de Suchet matérialise une limite administrative : de part et d'autre, les aménagements se tournent le dos. Résultat, l'absence d'aménagement autour de cette voie génère un sentiment d'insécurité pour les piétons.

Repenser les entrées dans la commune de Matha

Pour profiter et révéler pleinement cette proximité entre les deux communes, il est nécessaire d'encourager les déplacements actifs en toute sécurité. Il faut repenser la route de Suchet pour qu'elle se transforme en un point de fusion entre les deux communes.

L'objectif est d'imaginer un projet à grande échelle faisant abstraction des limites administratives et capable d'intégrer le quartier de Blanzac à l'aire urbaine de Matha. Ce nouveau liant entre les deux communes révélerait leur proximité immédiate et se traduirait par un nouveau tracé de chemins piétons.

On peut s'appuyer sur différentes ressources déjà existantes, comme l'arboretum coté Matha, qui est déjà bien connecté à l'aire de jeux et au centre-ville. Cet espace public est détenu par la mairie de Matha, des essences isolées à la fois caduques et persistantes y sont plantées depuis quelques années en zone inondable au bord de l'Antenne. En termes d'usage, cet espace reste limité aux promenades hebdomadaires. Néanmoins, ce lieu permet de rejoindre une passerelle et de retrouver d'abord l'aire de jeu de Matha puis son centre. Ces accès et ces cheminements sont peu développés et ne permettent pas de réaliser facilement ces traversées aujourd'hui. Néanmoins, les espaces publics en milieu rural sont rares

est constitué ici une ressource de qualité pour marquer une nouvelle entrée piétonne dans la commune de Matha. Aujourd'hui, plusieurs éléments comme : la route de Suchet, des accès trop distants, un système de haie en périphérie et des cheminements presque inexistant ne facilitent pas la traversée de l'arboretum pour les habitants de Blanzac.

Pour remédier à cela, il est nécessaire de transformer la route de Suchet mais aussi l'arboretum en un point de fusion entre les deux villages.

L'arboretum : un espace de transition entre les deux communes

L'extension côté est de Blanzac-lès-Matha doit être intégrée dans l'aire urbaine de Matha. Ce changement de paradigme va permettre aux habitants de profiter pleinement des espaces communs autour de l'Antenne.

Dans un futur où les températures augmentent, la proximité avec les berges de l'Antenne sont des atouts majeurs pour les habitants. Il est donc important de favoriser la traversée de la route de Suchet d'ouest en est en connectant directement les pavillons à l'arboretum.

Ce changement sous-entend de déplacer les accès pour optimiser les entrées et réduire les temps de marche sur la route du Suchet. Le projet de RTE prévoit des passages de lignes sous la voirie, ces travaux sont l'occasion de la repenser en surface pour faciliter de nouveaux passages : signal coloré, ralentisseur, trottoir, passages piétons, etc. Dans la commune de Matha, une réflexion sur les déplacements piétons est menée depuis quelque temps.

L'arboretum est lui en attente de requalification. Ce projet est l'opportunité pour la commune de continuer à déployer sa politique. Demain, nous pourrions peut-être nous arrêter dans l'arboretum pour profiter de ses grands espaces humides mais aussi le traverser efficacement pour circuler entre les deux communes.

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE



Des trottoirs interrompus au niveau du Casino...



...mais qui reprennent dans la commune de Matha



Entre, la route de Suchet, dépourvue de tout aménagement permettant de joindre les deux villages.

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

Des aujourd'hui, des actions peuvent être menées sur le territoire pour améliorer le quotidien des habitants. Le nouveau maillage permet de repenser les vues et d'intégrer les infrastructures existantes et futures. Faciliter les déplacements piétons demande de requalifier la route de Suchet et l'arboretum pour qu'ils deviennent des espaces permettant de circuler sereinement à pied entre les deux communes. Ces interventions permettent de mettre en lumière les avantages originaux qui ont encouragé les premiers habitants à s'installer aux portes de Matha.





Poste électrique vue depuis l'arboretum

B.

L'extension du poste comme levier
d'aménagement

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

LIBÉRER DU FONCIER POUR CRÉER DES ESPACES COMMUNS

La deuxième partie du projet vise à mettre en lumière les avantages que peut constituer l'installation d'un poste électrique en milieu rural.

Conserver les distances d'acceptabilités

Nous sommes sur une partie du territoire où les silos de la COP de part leurs hauteurs, sont venus s'insérer dans l'intimité des jardins et le quotidien des vues. Dans ce contexte fragile et perturbé, l'installation du poste doit être la plus discrète et la plus à distance possible des habitations. C'est en tout cas le sujet de discussion qui est revenu le plus souvent sur place. Les habitants souhaitent conserver leur distance vis à vis de l'infrastructure pour préserver leur sentiment de « sécurité » et de « bien-être ».

Dans cette portion du territoire, il faut rappeler que les pavillons se sont installés après la création du poste électrique. Les maisons se sont implantées spontanément à des distances confortables permettant de vivre sereinement avec l'infrastructure voisine. Ces distances que j'ai nommées : « distances d'acceptabilité » vis à vis de l'infrastructure varient, mais permettent de garder une surface de 50 mètres minimum entre l'intérieur des habitations et les clôtures du poste. Elles sont à préserver le plus possible dans le but de conserver ce sentiment de « bien-être » initial.

Dans notre cas, la distance entre les habitations et les infrastructures doit être la plus grande possible pour continuer à se sentir en « sécurité ». De plus, il faut faire en sorte que la distance entre les habitations et l'emprise totale marquée par les clôtures soit aussi la plus importante. L'objectif est d'éviter que de hautes clôtures viennent se poser face aux habitations et heurter de nouveau leur intimité. En règle générale RTE a tendance à clôturer la surface totale des terrains en sa possession. Pour être le voisin le moins envahissant possible, l'idée est de réduire au maximum la zone clôturée du poste afin de conserver au mieux les distances d'acceptabilités. La piste d'accès vers les organes électriques ne nécessite pas une obligation formelle de rester à l'intérieur de l'enceinte, elle sera donc externalisée. Cette opération va éviter de positionner de hautes barrières en partie sud face aux habitations. Néanmoins, en réduisant au maximum la surface clôturée du poste, on se rend tout de même compte que celle-ci entre en contact avec les zones d'acceptabilités au nord.

Réduire les vues sur l'infrastructure

En réduisant au maximum l'aire clôturée du futur poste

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE



électrique sur la parcelle rachetée, du foncier appartenant à RTE est libérée. Aux endroits où l'emprise du poste vient se heurter aux aires d'acceptabilités, il est nécessaire d'imaginer un système de plantation capable de limiter au maximum les vues sur l'infrastructure.

En général, les plantations sont réalisées après les travaux d'aménagements et mettent un certain temps à s'installer et à limiter les vues. La stratégie retenue vise à installer des arbres avant le début des travaux et au plus près des parcelles des habitants. Ces plantations persistantes vont permettre de créer un écran qui va se développer et s'opacifier progressivement. L'installation de la végétation est lente, les arbres se développent mieux quand ils sont plantés jeunes et donc plus petits. Il est important que le projet de paysage tire profit du temps long du projet d'aménagement du poste pour commencer à s'installer. En plantant nos arbres persistants au plus vite, notre brise vue aura l'avantage d'être efficace toute l'année et d'être opérant dès la fin des travaux.

De plus, une fois l'installation du poste terminée en 2027, un système de haies, sur des déblais liés aux différents travaux de terrassement va pouvoir s'implanter autour de son enceinte.

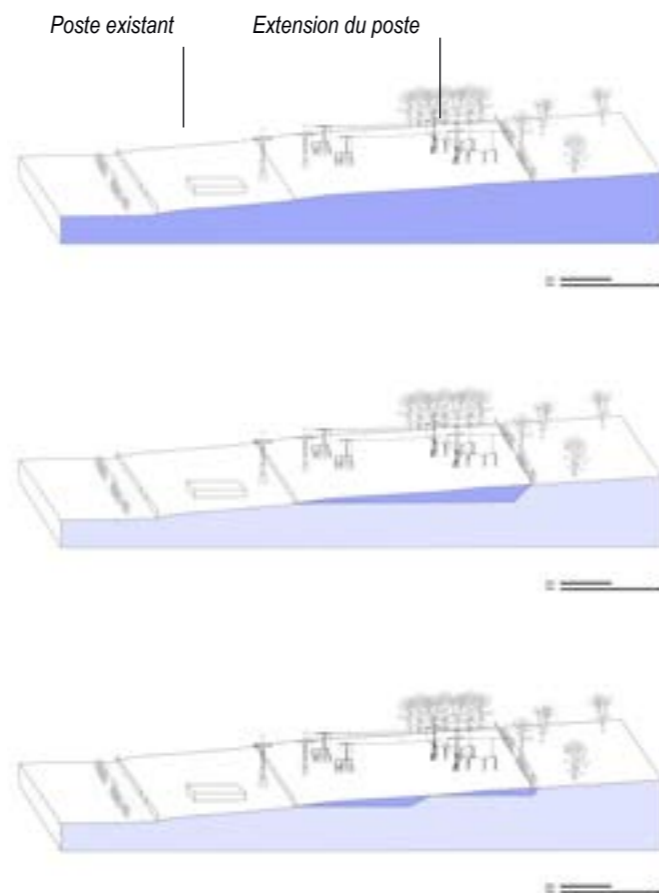
Quelques années plus tard, notre écran arboré en se développant va de nouveau laisser les regards circuler. Notre écran original, implanté avant les travaux va progressivement passer le relais à la haie au pied de l'enceinte, qui va maintenant être suffisamment imposante pour limiter les vues. Petit à petit, une profondeur de champ est retrouvée depuis les jardins.

Ce système de plantations sur ces espaces tampons permet une insertion progressive de l'infrastructure dans un paysage en évolution. En limitant constamment les vues, ce système permet aux habitants d'accepter plus facilement l'infrastructure dans leurs quotidiens.

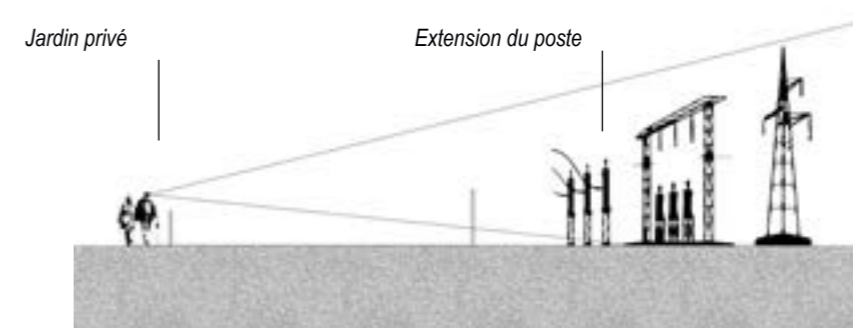
Améliorer la qualité des déplacements

Le foncier libéré ouvre les possibles, il permet de créer de nouveaux cheminements capables de se connecter à l'arborescence. Des ouvertures à l'arrière des jardins deviennent alors possible et permettent de rejoindre l'entrée de Matha par des accès piétons.

En générant des espaces communs, on se rend compte que l'extension du poste est positionnée sur un espace stratégique en mesure d'encourager les déplacements piétons dans cette campagne privatisée. Cette première pièce du puzzle peut aussi profiter aux futurs aménagements. Par extension, un chemin est imaginé à l'ouest pour permettre aux futurs employés des bureaux de la



Réflexion autour de l'intégration du poste dans la pente



Absence de projet d'aménagement autour du poste



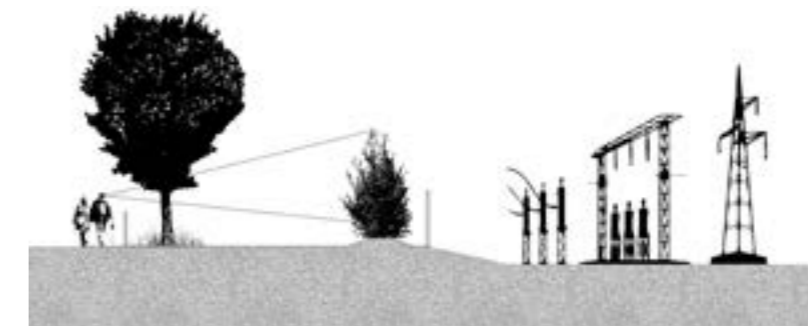
TEMPS : 1



TEMPS : 2

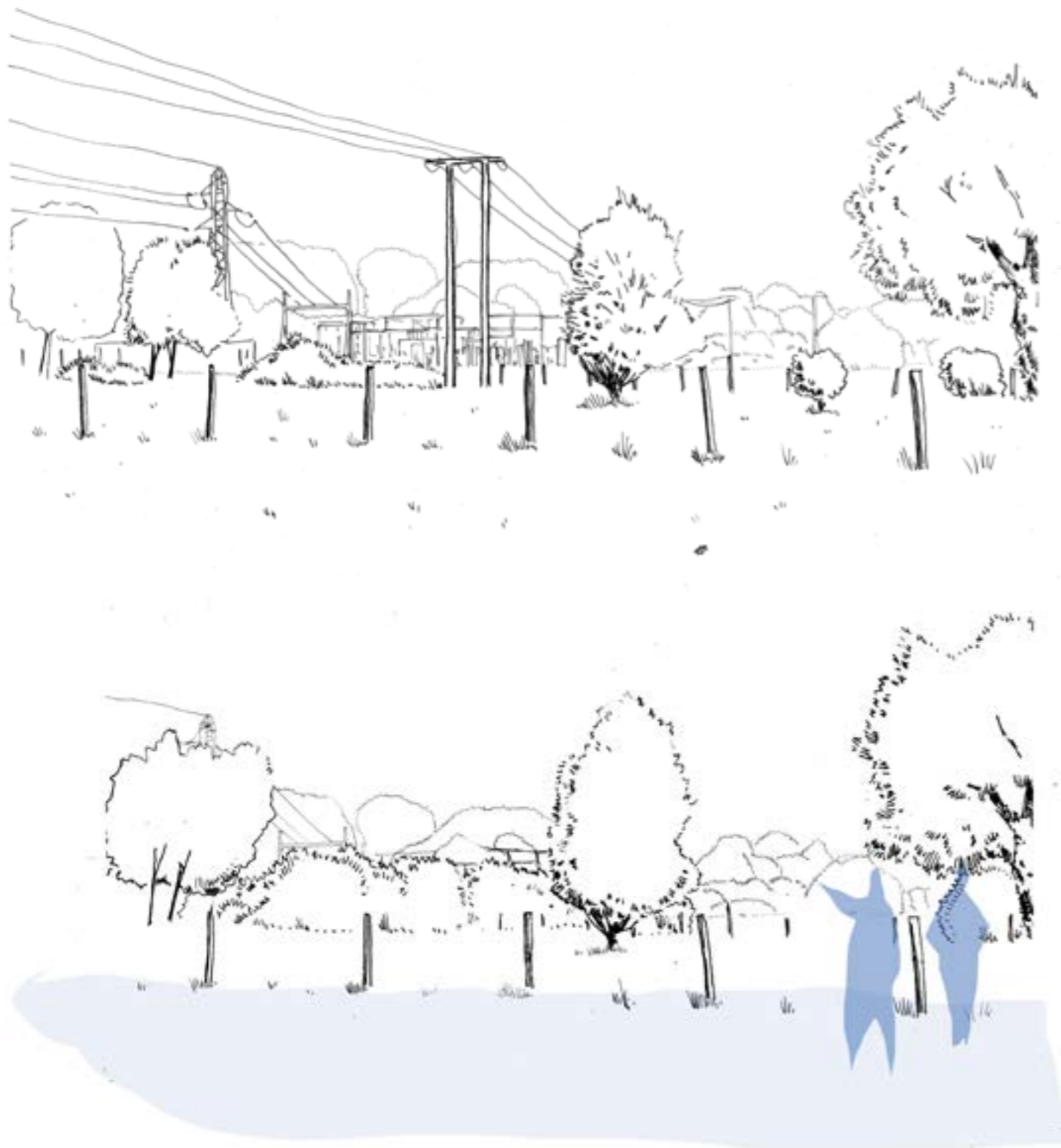


TEMPS : 3



TEMPS : 4

Stratégie de plantation autour de l'extension du poste électrique



Intégration dans le paysage du poste existant depuis un jardin à l'ouest.



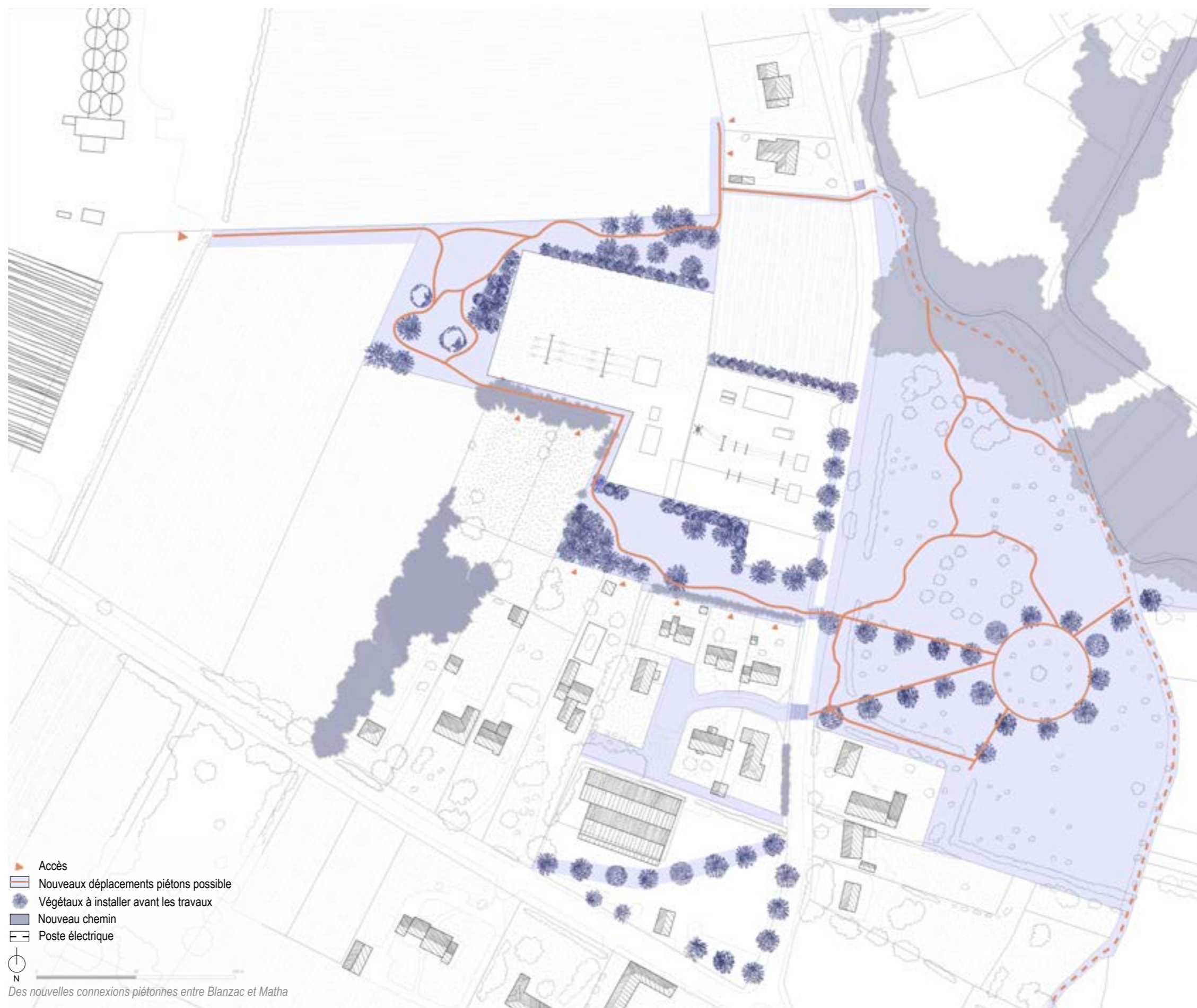
La COP s'insère dans les vues depuis les jardins

COP de profiter des espaces extérieurs.

L'arboretum est un espace à restructurer pour favoriser durablement les transitions, il faut repenser les circulations à l'intérieur en adéquation avec les nouveaux espaces libérés et les emplacements des pavillons.

Aujourd'hui, les chemins dans l'arboretum sont générés par une gestion différenciée. Il faut repenser ce plan de gestion pour créer des cheminements et des accès permettant de limiter les temps de marche sur la route de Suchet. Ces nouveaux chemins sont accompagnés de plantations pour pérenniser cette nouvelle structure et les accès de l'arboretum.

Pour les habitants les plus au sud-ouest, le plus rapide pour rejoindre l'arboretum est de traverser le parking du Casino dans sa diagonale. La traversée de cette grande surface minéralisée n'est pas très agréable surtout pendant les chaleurs estivales. Une redistribution des espaces dans le parking permettrait un accès en sécurité, au frais et plus rapide à l'arboretum pour les habitants les plus à l'ouest.





Une nouvelle traversée dans l'arboretum



Requalifier les abords du centre commerciale pour favoriser les déplacements piétons

ACCOMPAGNER LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Dans un département peu boisé comme celui des Charente-Maritime, les espaces arborés sont précieux et les continuités qu'elles forment le sont encore plus. L'avantage de la vallée de l'Antenne réside dans son épaisseur remarquable et dans sa longueur qui traverse la plaine anthropisée et de nombreuses unités paysagères. Néanmoins, cette épaisseur se cantonne aux espaces préservés et est réduite au contact des aires urbanisées.

Le nouveau poste de Blanzac-lès-Matha n'est pas sur l'emprise de la zone Natura 2000 mais son installation ne doit pas réduire les chances d'extensions de l'Antenne dans sa vallée ou ses coteaux. Ce projet doit plutôt être vu comme l'opportunité de contribuer à préserver et à épaissir l'emprise de l'Antenne en zone urbanisée.

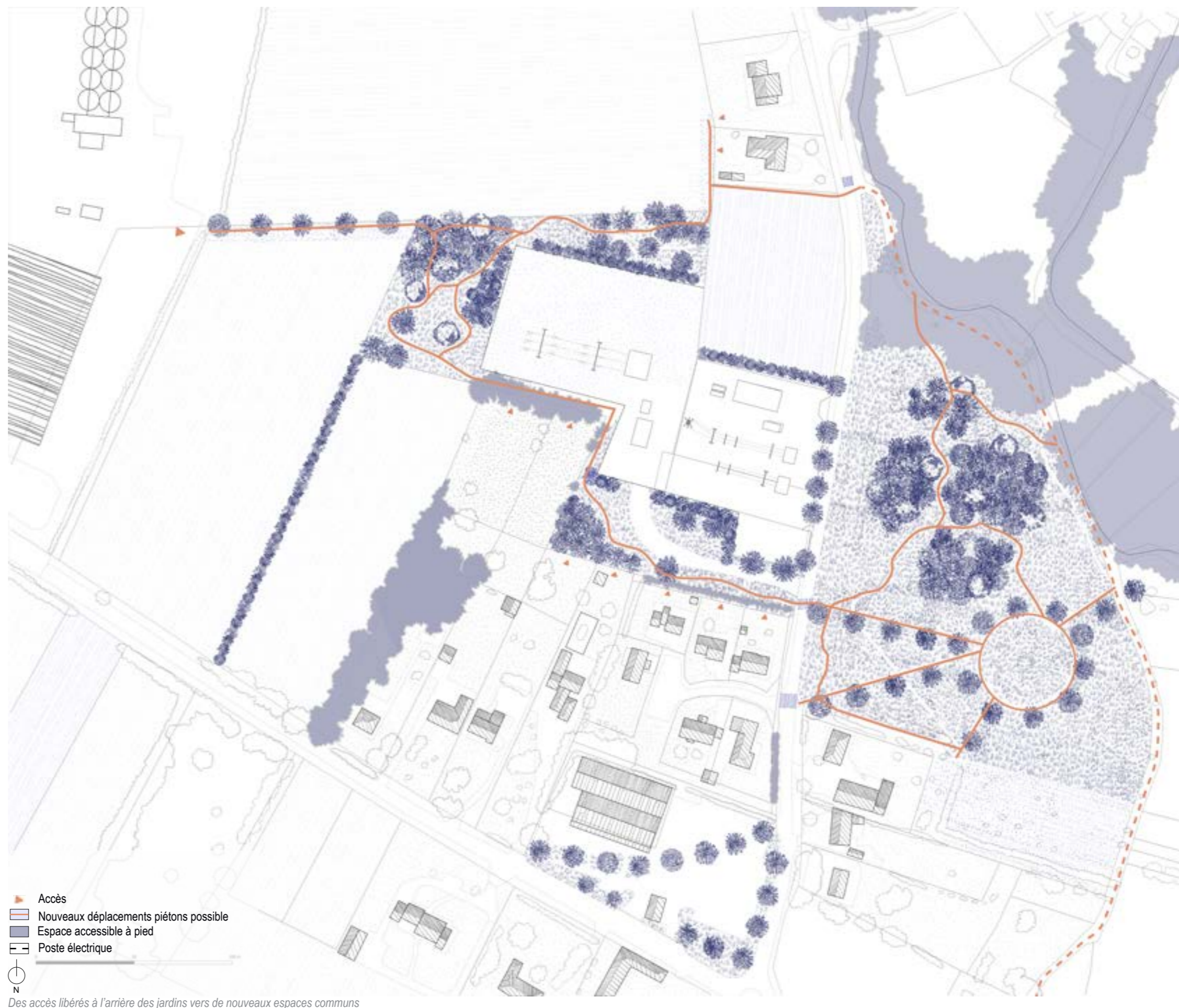
Un espace d'étude face aux changements climatiques

Le réchauffement climatique entraîne des changements rapides sur les territoires métropolitains. À l'instar des plantes méditerranéennes qui s'acclimatent de plus en plus sur la côte des Charente-Maritime et à l'intérieur des terres.

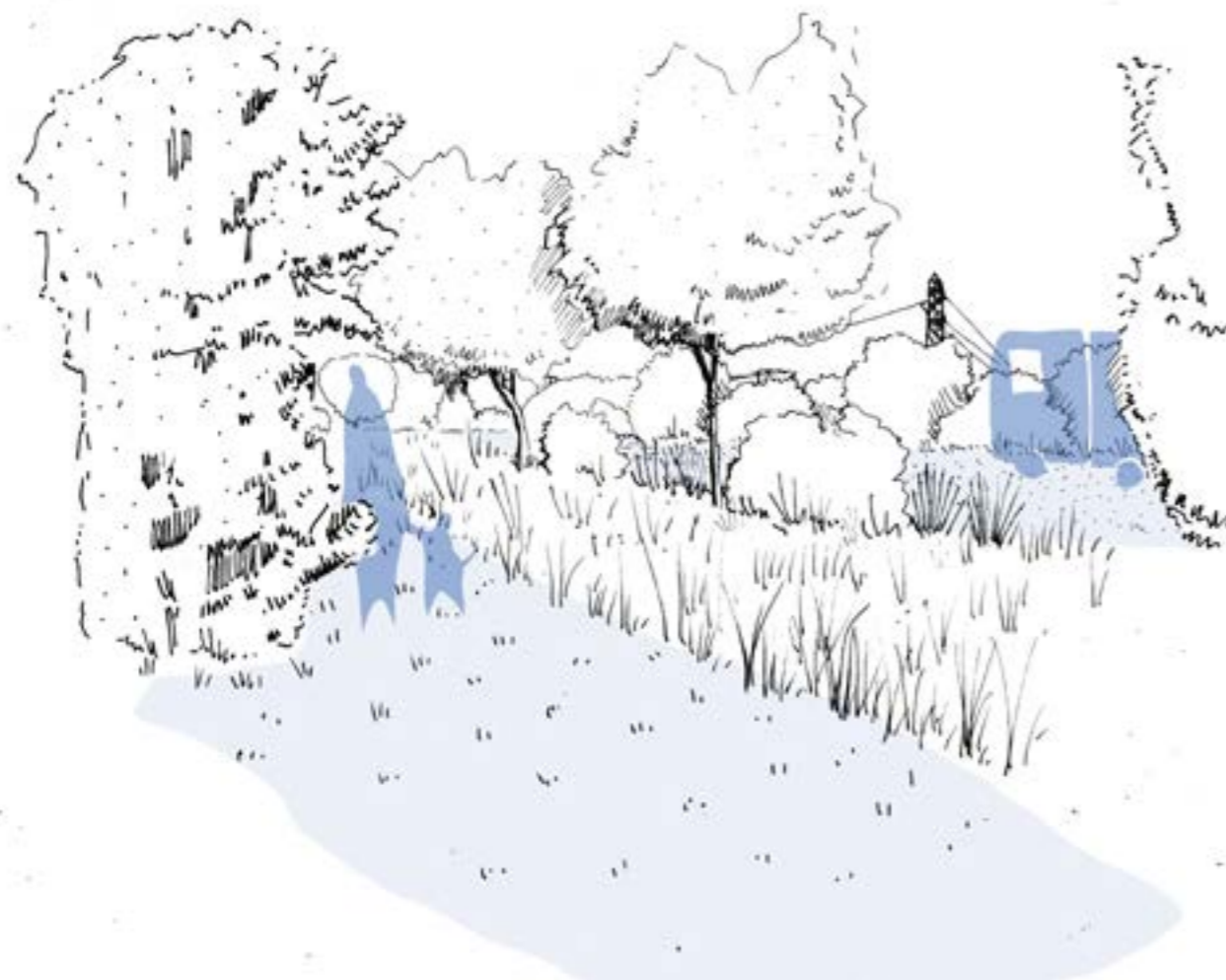
Un arboretum est un espace qui rassemble une grande quantité d'essences diversifiées dans un but pédagogique. Après les travaux d'aménagement du poste, le foncier libéré peut être planté pour accompagner les déplacements. Notre espace deviendrait alors une sorte d'extension de l'arboretum, une nouvelle pièce. Dans son cas, celle-ci rassemble un cortège d'essences végétales susceptibles d'être les mieux adaptés sur le long terme. Ce lieu peut être vu comme un terrain d'expérimentation, un espace témoin à visée pédagogique pour les habitants, mais aussi pour des chercheurs en quête de nouveaux terrains d'expérimentation.

L'emprise du poste comme nouvelle interface écologique

Pour aller plus loin, certaines zones dans l'arboretum et autour du poste peuvent être laissées en développement libre. Petit à petit, des végétaux vont s'installer. Ces espaces qui retrouvent des dynamiques de développement spontanées ont l'avantage d'être à la fois des réserves pour la biodiversité locale et aussi des espaces où l'entretien est extrêmement réduit. Dans un contexte rural où les budgets sont faibles la gestion des espaces est souvent un problème, cette stratégie permet alors de conserver



Des accès libérés à l'arrière des jardins vers de nouveaux espaces communs



La piste d'accès externalisée permet de redistribuer les axes de circulation

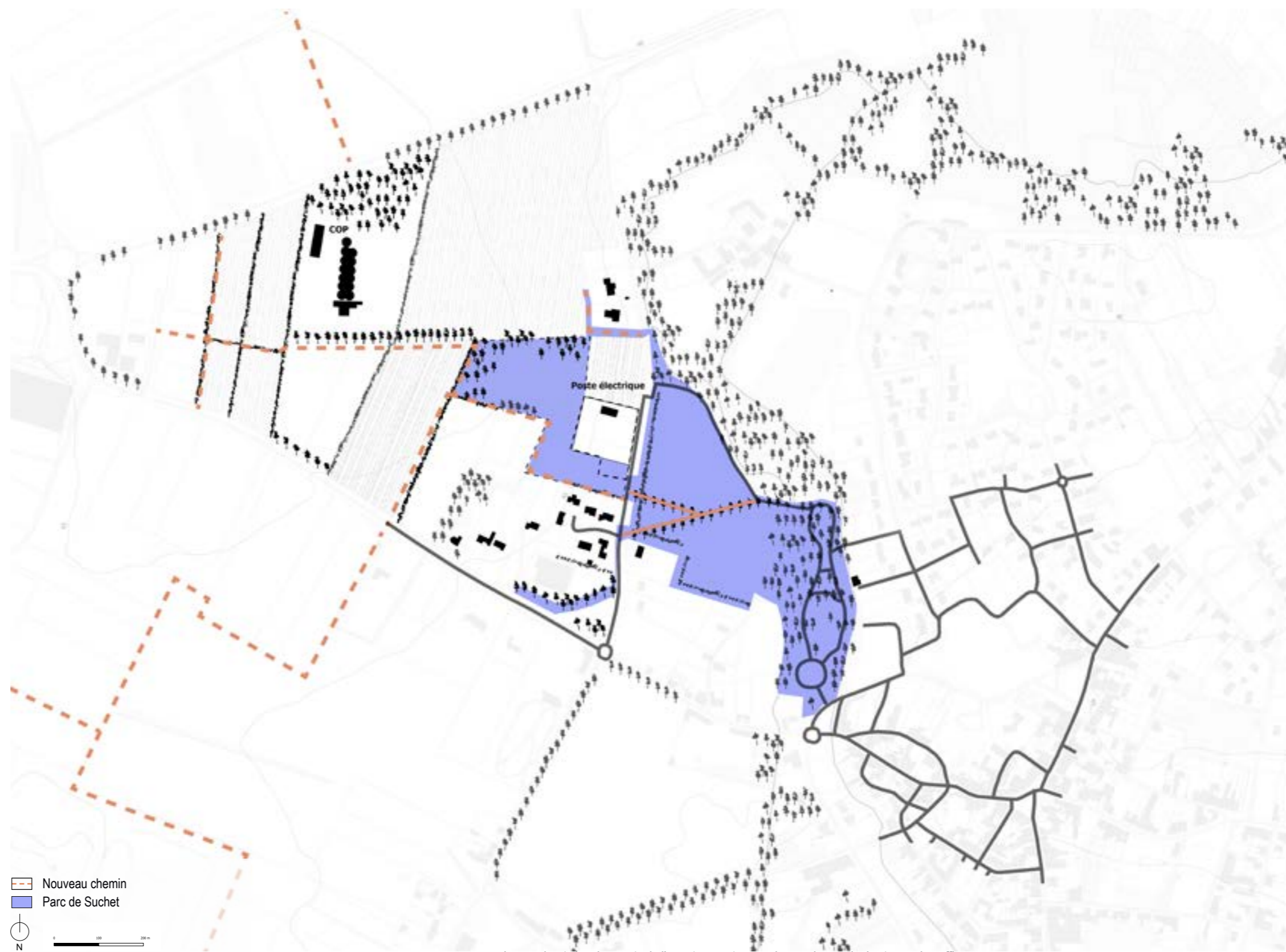
Une végétation spontanée en mesure de limiter les vues sur le poste existant dans l'arboretum

les forces en place pour gérer efficacement l'entretien des chemins par exemple.

La ripisylve de l'Antenne, l'arboretum, la route de Suchet et les espaces libres autour du poste forment maintenant une continuité plantée. Cette nouvelle interface écologique traverse une succession de différents milieux : prairie, peuplement boisé sur sol humide et calcaire. Par extension, elle se connecte aussi dans la plaine agricole sous la forme du maillage précédemment développé. Ces espaces font maintenant corps en faisant abstraction des limites communales. Il serait intéressant de donner un nom commun à ces espaces pour marquer durablement cette intention de connexion entre les deux villages par la marche et par les végétaux. En référence à la route qui marque aujourd'hui une limite entre les deux villages, le « parc de Suchet » serait en mesure de lier durablement les deux communes.

Finalement, tout l'intérêt de cette approche réside dans le fait de penser qu'une future infrastructure énergétique peut aussi être le vecteur d'une nouvelle interface écologique et non un obstacle opaque, rigide et inerte.

Dès demain, l'extension du poste peut devenir une opportunité, le foncier libéré est précieux surtout en milieu rural, celui-ci va permettre de préserver les distances d'acceptabilité, de limiter les vues sur l'infrastructure et de se connecter au réseau piéton. De plus, ces espaces vont participer à la naissance d'une nouvelle continuité écologique en s'appuyant sur les éléments déjà en place dans le paysage. Plus largement, ils vont permettre aux différents lieux de faire corps et d'entrer pleinement en cohérence. Le parc du Suchet, à la fois parc naturel, parc de transition et espace de promenade constitue un liant durable entre les deux communes.



Les accès et cheminements de l'arboretum sont repensés pour les rendre les traversées efficaces

DIFFÉRENTS PARTENAIRES AU SERVICE D'UN PROJET DE PAYSAGE

Finalement en faisant appel à la chaire Paysage et Énergie, RTE ne fait pas un aménagement standard, le projet de paysage permet au contraire de déterminer les contraintes majeures de cette installation et de les contourner en allant chercher les bénéfices qu'elle peut apporter. En convoquant les autres acteurs du territoire chacun se sent utile et peut contribuer à apporter une plus value à l'espace en s'emparant du projet. En milieu rural, il est nécessaire de convoquer des acteurs privés pour développer un projet conséquent. Seuls les agriculteurs de la COP sont en mesure de laisser une nouvelle maille s'étendre. RTE va acquérir une parcelle clé pour la réalisation de ce projet qui sera ensuite confiée en gestion aux communes. Ensemble, Matha et Blanzac-lès Matha espèrent être épaulés par la Communauté de communes du Vals de Saintonge pour pouvoir être en mesure de réaliser ces travaux.

Cette réflexion permet à des acteurs privés et publics de travailler ensemble vers un objectif commun et de soulever des questions qui vont au-delà de la simple insertion du poste dans le paysage.

Un premier zonage est réalisé pour confier aux acteurs du territoire des parties du projet. Chacun en réalisant ses aménagements participe à un effort collectif.

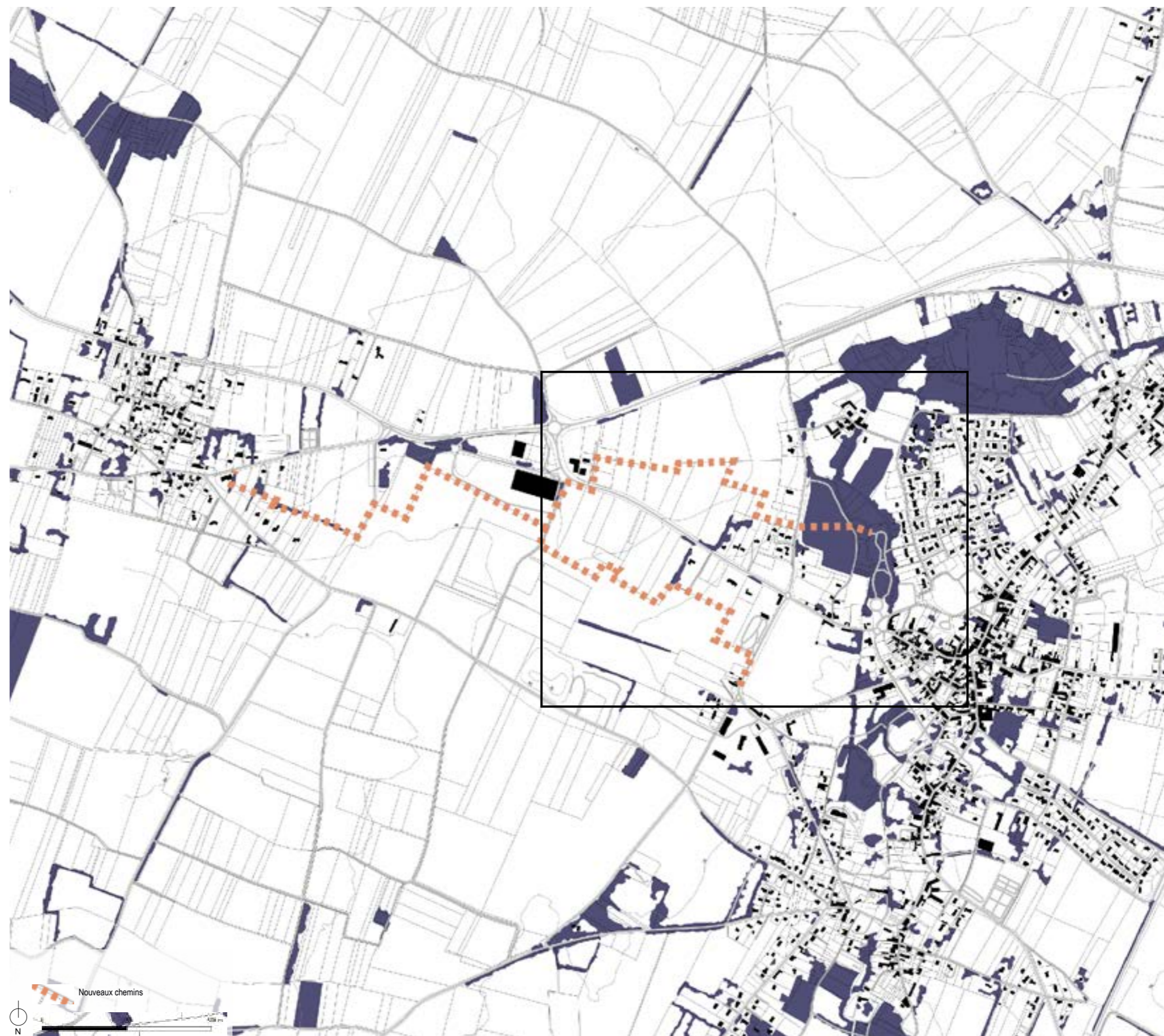
Le projet de paysage proposé peut dans son prolongement activer une série d'autres aménagements à différentes échelles :



UN POINT DE DÉPART POUR DES PROJETS DE PAYSAGES À PLUS GRANDES ÉCHELLES

-Ce projet requestionne les clivages aux franges des communes et la façon de nous déplacer dans les campagnes françaises de plus en plus privatisées. Les espaces dédiés à la balade et aux déplacements actifs en général se sont réduits. Par extension ce projet peut aussi en initier un plus grand. En compagnie d'un maillage bocager qui s'étend et s'appuie sur les limites parcellaires, nous pouvons imaginer que le réseau de déplacement puisse s'étendre pour former un nouveau système de chemins entre les deux centres bourgs et se diffuser dans la campagne autour.

-Ce projet de paysage peut aussi nourrir les futurs projets en construction à l'échelle du triangle à urbaniser. Il permet de dresser un cadre dans lequel s'implanter et un système de chemin avec lequel se raccorder.



Un nouveau réseau de chemin entre les centres-bourgs de Matha et de Blanzac-lès-Matha

Recherche-action 2023

UN POSTE ÉLECTRIQUE PORTEUR D'UN PROJET DE PAYSAGE

Alexandre Laban

Encadrant :
Vincent Tricaud

